



Assemblée générale

Cinquante-cinquième session

Documents officiels

7^e séance plénière

Vendredi 8 septembre 2000, à 9 heures
New York

Coprésidente : Mme Tarja Halonen (Présidente de la République de Finlande)
Coprésident : M. Sam Nujoma (Président de la République de Namibie)

La séance est ouverte à 9 h 5.

Allocutions à l'occasion du Sommet (suite)

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. le Colonel (en retraite) Yahya Jammeh, Président de la République de Gambie.

Le Président Jammeh (Gambie) (*parle en anglais*) : Nous ne sommes pas réunis ici une fois de plus uniquement pour faire le point sur les réussites et les lacunes de l'ONU en cette fin de millénaire, mais plutôt pour mettre en place un nouvel ordre du jour en ce qui concerne la participation et l'engagement collectif, en permettant à notre Organisation d'avoir un rôle plus important et plus réactif dans le nouveau millénaire. Au moment où nous parlons, l'ONU existe depuis 50 ans. Pourtant, la communauté internationale affronte toujours les mêmes préoccupations chroniques : survie et développement. Lors de toutes les réunions internationales, ou peu s'en faut, ces objectifs, font l'objet de recommandations, résolutions et décisions. D'une façon répétée, l'adoption des résolutions et la réalisation des objectifs fixés continuent de ne pas porter ses fruits ou de n'amener que de maigres résultats.

La convocation de ce Sommet, nous met au défi de prendre des décisions de grande portée, en particulier dans le domaine du droit au développement, de la participation juste et équitable des nations en développement à la mondialisation et à la libéralisation, de

l'engagement concret pour l'éradication de la pauvreté, de la coopération Nord-Sud en matière technique et économique, et enfin, mais ce n'est pas le moins important, de la promotion et de la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Voilà des objectifs qui sont tous souhaitables et réalisables, à condition de nous mettre d'accord pour nous y engager sans réserve, avec nos gouvernements et les ressources nécessaires.

Notre Organisation nous enjoint, nous citoyens et dirigeants de la planète, de conjuguer nos forces pour apporter à l'humanité un avenir plus radieux, en inaugurant un monde plus équilibré, plus équitable. Un monde sans injustice sociale, sans privations économiques, sans famine, sans maladies ni guerres insensées. Ce rêve ne peut devenir réalité qu'en instaurant la paix et la sécurité sur l'ensemble du globe. Il est évident que la démocratie, le développement social et la justice ne peuvent s'épanouir en l'absence de paix.

La paix et la sécurité internationales peuvent faire des miracles économiques dans le monde, et en particulier en Afrique. Mais comment établir la paix et la sécurité mondiales en permanence? Nous ne pouvons y parvenir qu'à travers la tolérance, l'amour, et le respect d'autrui. Nous devons permettre une distribution juste et équitable des ressources et de la richesse mondiales. Nous devons aussi inculquer l'esprit de partage et le respect d'autrui, qu'il faut substituer à l'ordre économique actuel. Dans notre village planétaire, nous devons remplacer la logique des « superprofits » par une

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

logique de superhumanité, de superdéveloppement qui puisse combler le fossé entre nations riches et pauvres.

Autre problème à résoudre : les déséquilibres actuels et le manque d'ajustements équitables en matière de mondialisation, pour que nous participions à ce mouvement, pour que les nations en développement puissent bénéficier de la croissance économique mondiale en mobilisant leurs ressources intérieures et extérieures, permettant un développement et une croissance durables.

La promotion de la paix et des principes et valeurs démocratiques est liée aux bonnes relations entre gouvernements. Pour ces raisons, mon gouvernement estime que l'incapacité de l'ONU de respecter les droits et la dignité des 23 millions de Taiwanais en n'admettant pas Taiwan parmi les États Membres de notre Organisation constitue un grave revers eu égard au principe d'universalité qu'elle professe et une contradiction flagrante avec la Déclaration universelle des droits de l'homme. De même, l'embargo contre Cuba s'est avéré contre-productif. Mon gouvernement espère que le récent changement d'attitude de la communauté internationale permettra une réconciliation et une nouvelle coopération avec ce grand pays.

L'ONU a un immense potentiel s'agissant de servir l'humanité dans le cadre du multilatéralisme. Son efficacité, ou son échec, dépend complètement des États Membres et de ce que nous faisons de l'ONU, nous les États Membres. En effet, pour faire face aux changements fondamentaux intervenus sur la scène internationale, les réformes du système des Nations Unies exigent une attention urgente, et en particulier celle du Conseil de sécurité. Il s'agit d'assurer l'équité et la transparence, sur la base de la représentation proportionnée et du partage des responsabilités.

Pour le XXI^e siècle et au-delà, l'ONU devrait être le porte-étendard moral de l'humanité, assurant justice, équité, paix et stabilité partout dans le monde et entre les nations, et cela quelles que soient la taille, la situation géographique ou la situation économique de chaque nation. L'ONU devrait être source d'espoir pour les désespérés, source de secours et de compassion pour ceux qui souffrent. Elle devrait redonner confiance aux opprimés et aux démunis. De cette façon, l'expression « Nous, les peuples... » prendrait tout son sens : celle d'une profession de foi dans notre humanité commune. Alors, et seulement alors, pourrions-nous dire que le XXI^e siècle aura renforcé notre réso-

lution de faire de cette planète un monde meilleur et plus productif dans lequel l'humanité peut vivre dans la paix et la dignité.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Miguel Angel Rodríguez Echeverría, Président de la République du Costa Rica.

Le Président Rodríguez Echeverría (*parle en espagnol*) : Nous répondons à l'appel de l'Organisation des Nations Unies et célébrons ensemble le début d'une ère nouvelle, une ère de progrès et d'espoir pour l'humanité.

Du siècle dernier, nous avons hérité de nombreux succès et de graves revers. La tâche de l'humanité n'est pas encore achevée.

Nous ne pouvons céder à l'autosatisfaction. Des défis urgents nécessitent une réponse. Le Costa Rica assiste à cette Assemblée du millénaire avec la conviction que nous devons agir ensemble pour transformer ces défis en acquis du nouveau millénaire.

Nous ne devons pas oublier que 11 millions de garçons et filles de moins de 5 ans meurent chaque année en raison de maladies évitables. Au cours des deux dernières années, le Costa Rica a été en mesure de réduire la mortalité infantile de 17 %, même si le taux initial était bas. Mais le Costa Rica est un pays trop petit pour sauver les millions d'enfants qui meurent chaque année – 30 500 mourront aujourd'hui. Ces décès requièrent l'action de tous.

Nous ne devons pas oublier que 130 millions de garçons et de filles n'ont pas accès à l'enseignement primaire et qu'en raison de l'inégalité entre les sexes, des millions de femmes ne peuvent accéder aux études. Au Costa Rica, nous avons un taux d'analphabétisme de 4,4 % seulement. et nous sommes heureux de voir qu'il est même inférieur chez les femmes. Mais nous sommes un petit pays et il nous reste encore beaucoup à faire. Instaurer une société offrant des opportunités pour tous requiert l'effort de tous les pays.

Nous ne devons pas oublier les millions de vies perdues durant les guerres du XX^e siècle. Mon pays a aboli son armée il y a plus d'un demi-siècle pour investir dans l'enseignement et la santé. Aujourd'hui, notre système de santé est meilleur que celui de pays développés et, d'après l'Organisation mondiale de la santé et l'*Economist*, nous sommes la société jouissant des meilleures conditions de santé en Amérique latine.

Mais notre pays ne peut faire plus pour que les milliards de dollars dépensés pour les armes et les armées soient réaffectés au développement humain, comme cela devrait être le cas. Cela requiert l'engagement de tous.

Nous ne pouvons ignorer les dommages causés aux futures générations par le nivellement de milliers de kilomètres carrés des forêts sur terre. Le Costa Rica est en train d'élaborer un système national de rémunération pour les services écologiques. Mais pour atténuer les effets des gaz à effet de serre et préserver nos forêts au profit de l'humanité, l'engagement effectif de tous est nécessaire en vue de créer un marché international pour les services d'environnement.

Le savoir, l'information et l'accès aux nouvelles technologies sont fondamentaux pour le bien-être des personnes. Les nouvelles frontières d'aujourd'hui sont technologiques. Et comme nous l'avons fait lors de la dernière session de l'Assemblée générale, nous reconnaissons la nécessité d'encourager la distribution à grande échelle de vaccins et de médicaments aux groupes les plus défavorisés, avant que ne se réalise la prédiction avisée de Jeffrey Sachs. Cette année, nous sommes unis par notre engagement à réduire le retard dans le domaine numérique afin que l'injustice et l'inégalité ne s'aggravent pas. Cela a été la mise en garde du Saint-Siège il y a quelques semaines. Le même jour, le Costa Rica a lancé le programme « Communication sans frontières », devenant ainsi le premier pays à fournir gratuitement un service de courrier électronique à toute la population.

Nous ne devons pas oublier la promotion des valeurs démocratiques et des droits de l'homme, qui sont profondément enracinés dans la tradition de notre pays. C'est pour cette raison que nous saluons la consolidation démocratique – grâce aux récentes élections réalisées par de brillants membres du gouvernement, dans deux pays où le même parti était resté au pouvoir durant une longue période – le Mexique, et la République de Chine à Taiwan qui mérite d'avoir une place appropriée au sein des organisations internationales. Nous soulignons l'appui du Secrétaire général à l'Université pour la paix afin de promouvoir ces valeurs et nous soutenons fermement les efforts qu'il déploie pour amener tous les pays à ratifier les traités relatifs aux droits de l'homme. L'application et le respect de ces derniers devraient être illimités. En ce nouveau millénaire plein d'espoir, l'application multilatérale du droit international doit assurer, outre la souveraineté, la mise

en oeuvre de ce droit, sur la base de la dignité de l'individu.

Aujourd'hui, les sociétés les plus pauvres subissent les graves conséquences de l'accroissement – artificiellement généré – des prix du pétrole. Soixante-dix-sept millions de barils de pétrole sont consommés chaque jour. Vu que la hausse est d'environ 10 dollars par baril, nous paierons à la fin d'une seule année 280 milliards de dollars supplémentaires.

Ces ressources énormes permettraient à 1,1 milliard de personnes de bénéficier de soins médicaux décentés et de ce fait, la mortalité infantile serait réduite et l'espérance de vie allongée. Ces mêmes ressources permettraient de construire 28 millions de logements, et 550 millions de garçons et filles pourraient faire des études primaires et 430 millions de jeunes, des études secondaires.

C'est là le terrible coût humain de ce prix du pétrole excessif. Il faut éliminer cette cause d'appauvrissement de millions de personnes. Aujourd'hui et plus que jamais, nous demandons aux pays et aux instances internationales de se pencher sur cette question qui affecte le droit des peuples au développement humain. Pour cette raison, j'apprécie la décision que le Gouvernement de la République du Venezuela a prise hier soir d'appuyer les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, décision que le Président Chávez annoncera aujourd'hui.

L'Organisation des Nations Unies peut et doit répondre aux défis du nouveau millénaire grâce à notre appui politique et matériel. Pour éliminer les guerres, nous devons restructurer le Conseil de sécurité; pour promouvoir la paix par la justice sociale, la démocratie et le développement humain, l'Assemblée générale, le Conseil économique et social et le Programme des Nations Unies pour le développement doivent être sur le même pied d'égalité que le Conseil de sécurité.

Je demande aux nations du monde de s'unir pour que la solidarité internationale soit la caractéristique de notre époque. Que chaque homme et chaque femme se sente membre de la même race : la race humaine. Et il faudrait qu'une seule destinée existe : le développement humain. Ce n'est qu'ainsi que cette nouvelle ère pourra être celle du progrès et de l'espoir pour l'humanité.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va à présent entendre une allocution de

S. E. M. Hugo Banzer Suárez, Président de la République de Bolivie.

Le Président Banzer Suárez (*parle en espagnol*) : Lorsque, il y a plus d'un demi-siècle, nous avons signé la Charte de San Francisco, les temps et les circonstances dans lesquels nous vivions étaient tout autres. Nous venions de voir la fin d'une guerre qui avait secoué l'humanité, et le maintien de la paix et de la sécurité internationales étaient devenus l'objectif principal des Nations Unies. Le monde a pris la résolution d'appuyer la recherche d'indépendance politique de nouveaux États, de promouvoir les valeurs démocratiques et le respect des droits de l'homme, et d'encourager la coopération entre les peuples. Dorénavant, les différends allaient se régler uniquement par des moyens pacifiques.

Ainsi s'ouvrait une ère d'espoir. Ces objectifs et principes sont toujours valables de nos jours. Toutefois, la fin de la confrontation entre l'Est et l'Ouest n'a pas entraîné sur le plan économique de bénéfices importants pour les pays en développement. Ce conflit a été remplacé par un certain antagonisme entre le Nord et le Sud et, il faut le dire, entre les puissances économiques et les nations qui luttent pour améliorer leur niveau de croissance.

Il est vrai qu'au cours de la période qui a commencé en 1945, la guerre nucléaire que l'on craignait tant ne s'est pas produite. Il est vrai également que d'importants espaces de coopération se sont ouverts – l'ONU jouant, à cet égard, un rôle important. Mais il est évident, d'autre part, que les tensions continuent sous d'autres formes, provoquées essentiellement par le sous-développement, la pauvreté et les inégalités, qui s'accroissent dangereusement. Ces facteurs ont déterminé les nouvelles divisions qui affectent la société contemporaine et qu'il faut corriger d'urgence.

Voilà pourquoi nous sommes réunis ici : pour réfléchir à un nouvel ordre du jour qui tienne compte des défis présents et nous prépare comme il convient à relever avec efficacité les défis de l'avenir. Mais cette assemblée du millénaire doit représenter bien plus encore.

À mon avis, il est d'abord urgent de conclure des accords et de prendre des engagements sur un ensemble de questions essentielles, car l'ordre du jour du millénaire ne saurait être réduit à une liste de bonnes intentions. Cela doit signifier un engagement majeur, d'importance historique : celui de conduire nos peuples

vers ce destin commun auquel nous aspirons tous, un destin construit sur les fondements solides de l'égalité, de la justice, de la tolérance et du dialogue, du respect de l'homme et de la nature, des valeurs de la démocratie représentative et participative; un destin qui conduit à l'établissement de conditions propres à réduire les inégalités qui sont à l'origine des conflits de notre temps. Pour des raisons évidentes, je n'évoquerai que certains des aspects de la réflexion que nous demande de faire le Secrétaire général.

Il existe, en définitive, un lien très étroit entre liberté et pauvreté, entre pauvreté et violence. Personne ne peut considérer comme libres des êtres humains qu'enchaînent les limitations imposées par la misère qui frappe des millions de personnes. Il ne saurait y avoir de stabilité économique ou politique si nous ne faisons pas face aux déséquilibres sociaux. La liberté est toujours en danger lorsque la misère règne. Il faut harmoniser les intérêts, dans un cadre de prospérité qui inclue tout le monde, depuis les mieux nantis jusqu'à ceux qui n'ont à offrir que leur force de travail, car là se trouvent les causes sous-jacentes des périls actuels et futurs.

Les exigences sociales sont incontestablement légitimes. L'engagement de lutter contre la pauvreté doit être pris dans le cadre du principe de la responsabilité partagée, comme c'est le cas pour la lutte contre le trafic de stupéfiants, où les Boliviens ont obtenu des résultats spectaculaires, reconnus par la communauté internationale. Selon le rapport du Secrétaire général, plus d'un milliard d'êtres humains doivent vivre avec moins d'un dollar par jour. En cette ère de connaissances, la mondialisation doit devenir un instrument de lutte contre cette douloureuse réalité, au lieu de servir à propager les crises comme on l'a vu récemment.

À cette fin, nous avons un diagnostic qui n'admet aucune objection technique : ce qui manque, j'insiste, c'est la conclusion d'accords, qui permettent de promouvoir un développement économique fondé sur une éthique de la solidarité, plus universel, plus équitable et moins concentré, et dans lequel les revenus soient mieux répartis. La responsabilité commune dont nous parlons doit s'exprimer sous forme réellement démocratique aux termes de l'échange, et les pays économiquement forts peuvent, bien sûr, y contribuer dans une plus grande mesure.

Il est fondamental, dans une économie dite ouverte, de ne pas fermer les marchés à coup de mesures

discriminatoires et de critères protectionnistes. Il est indispensable d'appliquer un traitement préférentiel et différencié et d'apporter un soutien particulier aux pays dont les structures institutionnelles sont faibles, afin qu'ils puissent continuer, comme l'a fait la Bolivie, de mener à bien les réformes qui leur permettront d'attirer davantage de capitaux. Il est crucial que les politiques d'allègement de la dette libèrent de l'asphyxie un grand nombre de pays. La science et la technologie ne sauraient devenir des moyens d'exclusion. Il faut au contraire qu'elles deviennent un patrimoine commun du développement humain aux quatre coins du monde.

C'est seulement à cette condition que le pouvoir économique et politique sera mieux réparti dans le monde et que les États grands et petits pourront suivre le même ordre du jour sur les questions fondamentales, par le biais d'un exercice réellement démocratique, qui ne laisse pas certains dicter des normes que tous les autres doivent respecter. Ce n'est qu'avec cette vision que nous pourrions faire en sorte que l'engagement que nous prenons tous à ce Sommet du millénaire réponde aux mêmes valeurs éthiques, sachant qu'il ne saurait y avoir de paix et de sécurité stables dans un monde que l'on prétend construire sur d'immenses inégalités.

Maintenant, l'exécution d'un mandat aussi important exige une organisation renforcée. À cette fin, il est nécessaire de revitaliser le rôle de l'ONU – c'est-à-dire le nôtre propre – dans le financement du développement, pour équilibrer ses responsabilités avec les objectifs de la paix et de la sécurité.

J'espère que ceux qui, dans 50 ans, évalueront ce que nous sommes en train de faire constateront que nous avons eu la capacité d'adopter les décisions voulues et la volonté nécessaire pour les appliquer avec le bien de l'humanité en vue.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Emil Constantinescu, Président de la Roumanie.

Le Président Constantinescu : Notre réunion s'intitule le Sommet du millénaire. Nous pouvons nous demander s'il convient d'essayer de faire une synthèse de l'expérience que l'humanité a accumulée pendant le millénaire qui touche à sa fin, ou bien de nous tourner déjà vers l'horizon du nouveau millénaire qui va commencer. La période historique qui prend fin nous oblige à comprendre qu'espérer un début complètement innocent au seuil du nouveau millénaire est aussi improba-

ble que la terreur millénariste des catastrophes totales. Nous devons assumer, dans une égale mesure, les certitudes de la continuité et l'aspiration vers le progrès que le bilan d'un millénaire nous impose.

L'humanité vient non seulement d'atteindre un point critique, mais aussi de trouver une raison d'espoir dans son histoire. Après les expériences tragiques que l'humanité a vécues à l'échelle planétaire ce dernier siècle, on voit naître, pour la première fois dans l'histoire, une culture universelle de paix.

En tant que source d'une culture de la paix et garante de l'équité, l'ONU n'a jamais cessé de jouer un rôle essentiel dans la mise en valeur de son expérience. C'est justement ce rôle-là qui fait de l'Organisation des Nations Unies un acteur clef dans l'édification de l'avenir. La vocation de l'ONU n'a pas été limitée pour en faire l'instance qui gère des sphères d'influence. L'ONU a également été conçue comme une institution pragmatique et l'expression d'une vision du monde en sa totalité. C'est dans cette philosophie formulée dès le début dans la Charte de l'ONU et la Déclaration universelle des droits de l'homme, que l'Organisation trouve les ressources destinées à un projet d'avenir.

L'ONU est un acteur extrêmement important dans la gestion de la mondialisation, pour en faire un processus qui fournit un maximum d'avantages avec le moins d'effets négatifs possibles pour le développement de toutes les sociétés et cultures du globe. L'Assemblée générale et le Conseil économique et social doivent se donner pour thème prioritaire les effets de la mondialisation, face auxquels l'opinion publique risque de devenir chaque jour plus hostile, et créer, grâce à des principes et des pratiques communes et équitables, un cadre qui fasse de la mondialisation un processus capable d'engendrer le progrès commun de l'humanité.

En sa qualité de Président en exercice de la Conférence des démocraties nouvelles et restaurées, la Roumanie est directement intéressée à développer les efforts visant à consolider les démocraties. Nous avons introduit et soutenu cette année même, lors de la session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, une résolution intitulée «La promotion et la consolidation de la démocratie», adoptée par la Commission. Nous saluons l'initiative du Haut Commissaire aux droits de l'homme, Mme Mary Robinson, qui a proposé une Déclaration commune contre la discrimination, le racisme et toutes les formes de xénophobie.

Les lois qui régissent nos États se fondent sur la présomption d'innocence. Dans le même ordre d'esprit, nous devrions adopter un code de conduite commun aux cultures et aux peuples se fondant sur une présomption de bienveillance. La Roumanie nourrit également un profond respect pour l'action essentielle de l'ONU visant à éviter, ou du moins à limiter, les conflits armés, et à garantir la dignité et les droits fondamentaux de chaque être humain.

La Roumanie a contribué, sans hésiter, aux opérations de maintien de la paix. Dernièrement, plus de 7 000 de ses officiers et policiers ont participé aux opérations de l'ONU en Somalie, en Angola, en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo. Animés du même esprit, nous avons décidé d'offrir encore une preuve concrète de notre volonté de participer. J'affirme donc, au nom des autorités roumaines, que nous sommes prêts à ré-examiner le statut de la Roumanie, dans le contexte du financement des opérations de maintien de la paix de l'ONU, et à renoncer volontairement à la réduction dont nous avons bénéficié jusqu'à ce jour en tant que membre du groupe « C ».

Selon nous, cette nouvelle étape exige un nouveau consensus, afin de rendre l'action du Conseil de sécurité plus énergique et d'en éviter le blocage. L'un des éléments sur lesquels il me semble que l'accord est déjà possible est la nécessité de mettre l'accent sur une culture non pas réactive, mais préventive, dans l'action de l'ONU et, plus particulièrement, du Conseil de sécurité. En sa qualité de futur Président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), la Roumanie s'attachera à promouvoir les principes de cette culture préventive et accordera une attention soutenue à la coopération harmonieuse et efficace entre l'OSCE et l'ONU.

Nous sommes attachés à la ferme conviction que les nations du monde, unies, peuvent affronter en toute confiance un avenir commun de paix et de respect réciproque, et que l'Organisation des Nations Unies a, à la fois, la vocation et la capacité d'institutionnaliser cet espoir partagé de progrès et de dignité humaine qui nous anime tous.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Jorge Batlle Ibáñez, Président de la République orientale de l'Uruguay.

Le Président Batlle Ibáñez (*parle en espagnol*) : Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour représenter

nos peuples, c'est-à-dire quelque 6 milliards d'êtres humains. Il ne fait aucun doute que nous sommes tous égaux, mais il est également vrai que nous sommes tous différents. Nous sommes unis par ce qui nous est commun à tous, nos droits naturels, qui peuvent se résumer en une formule assez simple que nous respectons rarement : ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fasse.

Pour mettre cette règle en pratique, tout au long du XXe siècle, notre pays, l'Uruguay, a participé à toutes les initiatives visant à organiser la vie des peuples dans la paix et dans la liberté. En 1906, notre pays avait proposé, à la Conférence de paix de La Haye, l'arbitrage obligatoire comme mécanisme permettant de régler les conflits entre les nations. Plus tard, nous avons été membres de la Société des Nations, puis nous avons été parmi les Membres fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, et nous avons fait partie du groupe de pays chargé de rédiger la Charte des Nations Unies. Nous avons été les premiers à accepter la juridiction obligatoire de la Cour internationale de justice et, de 1952 jusqu'à maintenant, nous avons participé de façon continue à des missions et des opérations de paix des Nations Unies.

La Charte des Nations Unies renferme une sagesse politique irréfutable. Notre plus grande tâche consiste à la respecter de bonne foi et sans duplicité. Si nous le faisons, un grand nombre de nos problèmes perdraient de leur importance et en viendraient peut-être même à disparaître.

Le maintien de la paix et la réduction de la pauvreté sont des objectifs fondamentaux de la communauté internationale, mais la guerre, la violence et la pauvreté sont les effets de causes beaucoup plus profondes, et ce n'est pas seulement en s'attaquant aux effets que nous allons nous acquitter de nos responsabilités. L'important, c'est de faire face à ces causes profondes et de s'y attaquer.

La liberté est indivisible. La liberté politique n'existe pas si, en même temps, on ne peut offrir les autres libertés. Durant leur vie, les êtres humains s'organisent et vivent en sociétés; ils forment des familles, assurant ainsi la continuité de l'espèce, transmettant à leurs enfants des valeurs morales communes, et appliquant leurs énergies et leurs talents à de multiples formes de travail. Lorsque cette activité vitale de la famille humaine est compromise parce qu'on empêche ses fruits d'atteindre les marchés mondiaux, les

nations sont affaiblies et appauvries, elles deviennent des proies faciles pour la démagogie, le mensonge, l'injustice et l'arriération, et elles sombrent dans la violence, comme nous avons pu le voir à maintes reprises tout au long du siècle dernier. C'est pourquoi l'une des tâches les plus importantes de l'ONU au cours du prochain millénaire doit consister à garantir notre droit de créer et de produire et notre droit d'offrir et de vendre nos produits. Le libre commerce dont on parle tant et qui est si peu pratiqué, est plus nécessaire aujourd'hui que jamais auparavant sur une planète que la mondialisation a rétrécie et a rendue plus interdépendante.

Notre région, l'Amérique, au sein de laquelle se trouve l'Uruguay, a déjà connu une époque de mondialisation qui a eu lieu au cours de ce qu'on a appelé la civilisation atlantique, pendant la deuxième moitié du XIXe siècle et au début du XXe siècle. Cette période a été très bénéfique pour chacun d'entre nous. Elle nous a permis de croître et nous avons ainsi pu consolider l'existence d'une nation où règnent l'égalité, la justice et la liberté.

Cette mondialisation avait une grande vertu: les marchés étaient ouverts aux fruits du travail de notre peuple et aux produits de notre terre. La réalité actuelle est tout autre, ce qui a des répercussions négatives sur la vie de notre population. Cette assemblée politique, qui est une grande assemblée des peuples que nous, chefs d'État et de gouvernement, représentons, cette enceinte de plus haut niveau qui est la plus représentative, doit assumer et prendre des décisions et des engagements qui seront déterminants pour notre avenir et celui des générations futures.

L'Uruguay estime que le combat pour cette liberté sera l'une des tâches essentielles de l'ONU au cours du prochain millénaire.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Alberto Fujimori, Président constitutionnel de la République du Pérou.

Le Président Fujimori (*parle en espagnol*) : À l'occasion de ce Sommet du millénaire qui nous donne la possibilité de nous interroger collectivement sur le rôle que l'ONU est appelée à jouer au XXIe siècle, le Gouvernement du Pérou a cru nécessaire d'aller au-delà de certains aspects généraux importants qui pourront faire l'objet d'une analyse et de discussions ultérieures, pour parler de l'obtention de ressources éco-

nomiques qui pourraient contribuer à réduire la pauvreté extrême, ce qui est peut-être l'objectif le plus important qui se dégage de ce Sommet.

Pour ce faire, nous devons reconnaître l'énorme importance acquise aujourd'hui par le trafic international des stupéfiants, autre problème auquel nous avons également décidé de nous attaquer. Nous estimons que, sans oublier la lutte systématique qui doit être menée pour éliminer ce trafic et de ce fait même, nous devrions utiliser les avoirs des trafiquants qui ont été confisqués pour contribuer à la réalisation de cet objectif.

À ce jour, on sait peut de choses des dizaines de millions de dollars qui sont déposés dans des comptes secrets. Il convient de trouver des mécanismes qui, sans porter atteinte au secret bancaire des comptes d'origine légale, nous permettraient de confisquer ces biens mal acquis au bénéfice des pays pauvres. Cela représenterait un grand pas en avant dans la lutte contre le trafic des stupéfiants et constituerait, dans le même temps, une contribution importante pour atteindre cet objectif commun et pour soulager les pays pauvres qui sont les plus touchés par les activités de ces organisations criminelles.

De cette manière, nous pourrions financer la stratégie, toujours renvoyée à plus tard, de substitution des cultures, qu'il s'agisse des feuilles de coca, du pavot ou de la marijuana, par des cultures de remplacement, pour sauver ainsi les populations rurales qui pratiquent ces cultures par nécessité.

Je réaffirme donc qu'à notre avis, l'ONU devra relever un grand défi historique au cours de ce XXIe siècle – un siècle qui devra être consacré à l'action et qui devra déboucher sur des réalisations concrètes pour assurer le bien-être des peuples et pour sauvegarder la paix et la sécurité mondiales.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Ernesto Zedillo, Président des États-Unis du Mexique.

Le Président Zedillo (*parle en espagnol*) : Le Mexique participe à cette Assemblée avec la conviction qu'ici même, l'Organisation des Nations Unies prendra des engagements sérieux pour faire face aux défis qui accompagnent l'arrivée du nouveau millénaire.

Le plus grand de ces défis consiste à faire en sorte que tous les hommes et toutes les femmes puis-

sent réellement jouir des libertés fondamentales de la personne : liberté d'éducation, liberté de s'alimenter, liberté de se soigner, liberté de travailler, liberté de participer aux échanges économiques, liberté de confession et d'expression, liberté de participer à la prise de décisions et aux affaires publiques. Pour que ces libertés soient exercées non seulement par les plus privilégiés mais encore par toutes les personnes et dans tous les endroits du monde, nous comptons sur les propositions présentées dans le rapport du Secrétaire général et dans le projet de déclaration du millénaire auxquels le Gouvernement mexicain souscrit avec enthousiasme.

Le Mexique se félicite du fait que la Déclaration du millénaire réaffirme la primauté de certains principes fondamentaux tels que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, l'égalité souveraine de tous les États et la non-ingérence dans les affaires intérieures des États.

Nous sommes convaincus que l'indépendance politique des États et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes doivent être pleinement respectés, même dans cette nouvelle ère de mondialisation de l'économie, des finances et de l'information. Le Mexique convient avec le Secrétaire général que la mondialisation offre de grandes possibilités mais que pour l'instant, ses bienfaits sont répartis de manière inégale.

Nous savons d'expérience que ce n'est pas la mondialisation qui est en cause. Bien au contraire, la mondialisation peut faire partie de la solution ou, comme l'a dit le Secrétaire général, elle doit être une force positive pour que toutes les populations du monde puissent résoudre les problèmes très réels que sont la pauvreté, la marginalisation et l'inégalité.

Cette inégalité parmi les nations et en leur sein s'est accentuée parce qu'alors que certains prennent part à la mondialisation, d'autres ne le font pas ou ne sont pas en mesure de le faire. Dans certains cas, ils ne le font pas par manque de liberté politique et économique, par manque de démocratie. Dans d'autres cas, ils ne peuvent pas le faire parce que, même s'ils vivent dans un pays démocratique, le manque d'éducation, de santé et de nourriture les empêche de jouir de leurs libertés et de profiter du potentiel qu'offre la mondialisation.

D'où l'énorme importance d'un engagement ferme de notre part de travailler énergiquement afin d'atteindre les objectifs contenus dans la Déclaration en ce qui concerne l'éducation, la santé, l'emploi et l'égalité. Le

Mexique soutient ces objectifs et souscrit à l'idée d'élaborer des plans d'action nationaux et collectifs pour les atteindre. Nous soutenons ces objectifs parce que nous, Mexicains, avons les bases qui nous permettent de nous acquitter d'une partie de cette tâche. Nous le faisons convaincus que c'est en semant la liberté que nous récolterons la paix et la justice, le bien-être et l'harmonie.

Chaque pays a des tâches à accomplir individuellement et par ses propres moyens. Il n'en demeure pas moins que nous avons tous besoin de l'appui et de la coopération de l'Organisation des Nations Unies. Nous ne pourrons pas avancer vers nos objectifs si nous n'entreprenons d'urgence une profonde réforme de l'Organisation des Nations Unies pour la rendre plus démocratique et plus représentative, plus efficace et plus utile pour tous, ce qui lui permettra de jouir d'une plus grande légitimité et d'une plus grande autorité devant tous les peuples du monde. Seule une Organisation qui a été réformée pour devenir démocratique, et donc renforcée, pourra contribuer à son tour à la réalisation des objectifs qui visent par exemple à parvenir à un monde libéré du fléau de la drogue, libéré du trafic illicite des armes de petit calibre et du terrorisme, un monde capable de prévenir et de faire face aux désastres naturels, un monde où nos enfants pourront jouir de la liberté pour mettre en place un développement juste et durable.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : l'Assemblée générale va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Abdurrahman Wahid, Président de la République d'Indonésie.

Le Président Wahid (*parle en anglais*) : Nous sommes réunis dans cette tribune pour célébrer l'existence de l'Organisation des Nations Unies. Cette Organisation nous a permis de faire face à nos problèmes. Même si tous les problèmes ne peuvent pas être résolus, l'Organisation des Nations Unies elle-même est devenue une institution suffisamment puissante pour traiter des problèmes du monde. Naturellement, certains affirment que l'Organisation des Nations Unies est archaïque. Je pense que des améliorations se feront en temps voulu, et de façon renouvelée. Le monde exige que nous travaillions de concert et que nous coordonnions nos efforts dans l'intérêt de l'humanité dans son ensemble. À cet égard, je voudrais saluer le nouveau millénaire en tant que moment où l'Organisation des Nations Unies pourra devenir un organe plus puissant qui nous représentera tous dans de nombreux domaines.

Ce matin, j'ai déjeuné avec le Secrétaire général et avec d'autres chefs d'État pour évoquer la question des technologies de l'information, et la manière dont le Conseil économique et social peut encourager le développement des technologies de l'information pour tous les pays Membres de l'Organisation des Nations Unies. Ce n'est là qu'un exemple de choses qui peuvent être faites en coordination avec l'Organisation des Nations Unies.

Le troisième millénaire est important parce qu'au cours de ce millénaire nous serons en mesure de travailler ensemble et de coordonner nos efforts dans l'intérêt de l'humanité entière. Naturellement, cela signifie qu'il faudra que nous ayons une vision commune de la situation et que nous envisagions une manière très efficace de faire face à nos problèmes. Comme les Membres le savent, les associations régionales, telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, par exemple, doivent être considérées avec l'ensemble des continents, tels que l'Asie – je parle souvent de l'identité de l'Asie – et avec des instances internationales telles que l'Organisation des Nations Unies. Les travaux des trois parties qui se recoupent occasionnellement peuvent contribuer à appuyer les efforts déployés individuellement par chaque pays pour parvenir à un développement durable. Ceci est important, car sans l'existence de l'Organisation des Nations Unies, des groupes qui existent à l'échelle du continent et des associations régionales, nous ne serons jamais en mesure d'assurer la solidarité qui est indispensable à un développement de ce genre.

Bien sûr, nous avons différentes interprétations des événements actuels, par exemple, du problème que nous avons avec le Timor oriental et des événements qui se déroulent dans la partie indonésienne du Timor. Plus tôt, le Secrétaire général a demandé à l'Assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire du personnel de l'Organisation des Nations Unies tué à Atambua; il s'agit là d'un exemple de nombreux incidents auxquels nous devons faire face et de nombreux événements que nous devons considérer en tant qu'instance internationale.

Étant de nature optimiste, j'attends avec impatience la suite du prochain millénaire, que je considère comme une période au cours de laquelle nous serons en mesure de lutter ensemble et de coordonner nos efforts pour parvenir à des résultats qui se traduiront par un meilleur sort pour l'humanité.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo.

Le Président Sassou Nguesso : Le rapport du Secrétaire général (A/54/2000), pour lequel nous lui présentons nos vives félicitations, est une réflexion permanente et pertinente sur les problèmes et les défis auxquels le monde doit faire face. Nous apprécions hautement cette analyse, qui rejoint les conclusions du Sommet Sud réuni en avril dernier à la Havane. Les thèmes abordés, tels la bonne gouvernance, la paix et la sécurité, la mondialisation, la dette et la lutte contre la pauvreté, interpellent au plus haut point le peuple congolais au sortir du désastre causé par les guerres civiles à répétition qu'il vient de vivre. Le Congo s'est en effet relevé de ces terribles épreuves, meurtri et déchiré. Aussi, donne-t-il aujourd'hui, toute la priorité à la paix. Priorité à la paix pour engager la reconstruction du pays détruit.

À cet égard, mon gouvernement a adopté un programme intérimaire post-conflit de trois ans, pour la réalisation duquel l'appui de la communauté internationale est nécessaire. Priorité à la paix, pour mettre en œuvre les conditions désormais réunies de relance du processus démocratique. Un grand débat national sur l'avant-projet de constitution va bientôt s'ouvrir en prélude aux élections générales.

La paix au Congo sera toujours fragile si l'Afrique centrale ne retrouve pas rapidement ses équilibres et sa stabilité. Il faut pour cela que les conflits qui la déchirent, notamment le plus préoccupant d'entre eux, celui de la République démocratique du Congo, trouvent leur juste règlement. La responsabilité en incombe aussi et surtout à la communauté internationale. Il est temps qu'elle sorte du carcan des attermoissements et des tergiversations pour agir dans le sens qu'exige l'histoire, afin de sauver la République démocratique du Congo et l'ensemble de la sous-région d'Afrique centrale et des Grands Lacs. Il est temps que soient créées, sans plus attendre, toutes les conditions et toutes les opportunités propices à l'éclosion d'une solution globale de paix et de stabilité au bénéfice de tous les pays de la sous-région. Il est temps et urgent que les États de ce vaste ensemble s'unissent et mettent en commun leur volonté et leurs énergies pour engager résolument le processus d'intégration sous-régional.

La paix définitive est au prix de la réalisation de cette noble ambition. C'est pourquoi je suggère que soit rapidement envisagée la tenue d'une conférence internationale regroupant tous les pays de la sous-région d'Afrique centrale et des Grands Lacs et la communauté internationale, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine.

En relation avec le conflit en République démocratique du Congo, je voudrais signaler qu'une catastrophe humanitaire est en train de se produire dans le nord de mon pays, précisément dans la région de la Likouala; 70 000 à 100 000 réfugiés, fuyant les combats qui sévissent dans le nord de la République démocratique du Congo, s'y sont installés sans aucune assistance et dans l'indifférence générale de la communauté internationale.

Le Siège de l'ONU est le lieu par excellence d'expression des droits de l'homme. Qu'il me soit permis, ici, du haut de cette tribune des nations, d'inviter la communauté internationale à regarder son passé, notre passé commun, pour se rappeler que sur cette terre a été commis le plus grand attentat contre la dignité humaine. Il s'agit de la traite négrière et de l'esclavage qui, pour avoir dénié à des hommes et à des femmes leur humanité, constituent la plus grande négation des droits de l'homme.

Au moment où s'achève le deuxième millénaire, au cours duquel cette tragédie de l'histoire universelle a été perpétrée, nous en appelons à l'humanité, à la communauté internationale ici représentée afin que la traite négrière et l'esclavage soient reconnus comme crimes contre l'humanité.

Non pas tant pour réclamer une quelconque réparation, mais surtout pour l'histoire, pour le devoir de mémoire, pour la vérité et la dignité de l'humanité. Ainsi cette sombre page du millénaire qui s'achève sera définitivement tournée.

Lorsqu'on est à la croisée des chemins, il y a des signes qu'il faut savoir lire, des symboles qu'il faut savoir interpréter pour ne pas se fourvoyer dans son choix.

L'Organisation des Nations Unies est à la croisée des chemins. Nous devons, ensemble, veiller à l'orienter sur la bonne voie pour exonérer le monde d'une régression collective. Cette bonne voie est celle de la réforme, suggérée, souhaitée, exigée par la majorité de

nos nations, mais hélas toujours différée. Le moment est venu de la mettre en œuvre.

Il s'agira, à travers cette réalisation, de parvenir à une représentation équitable de l'ensemble des nations, par le renforcement des compétences de l'Assemblée générale et l'élargissement du Conseil de sécurité dans sa composition. Il s'agira aussi, à travers cette réforme, d'humaniser l'Organisation, de replacer l'homme au centre de ses préoccupations et de ses intérêts, afin que l'Organisation des Nations Unies reprenne sa place au cœur des relations internationales, au cœur de l'universel et de l'universalité dont elle est en même temps le socle. Il s'agira encore de promouvoir son caractère multilatéral et surtout de faire que l'Organisation des Nations Unies retrouve son rôle et sa responsabilité dans le maintien de la paix. Il s'agira enfin de démocratiser réellement les Nations Unies afin qu'elles soient l'espace qui facilite la concrétisation véritable des aspirations de l'humanité tout entière, et qui permet à l'ensemble de la communauté des nations de participer au pouvoir effectif de l'Organisation.

L'Afrique attend, grâce à cette réforme espérée, d'y prendre la juste et légitime place qu'elle mérite.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre maintenant une allocution de S. E. M. Robert Mugabe, Président de la République du Zimbabwe.

Le Président Mugabe (*parle en anglais*) : Nous sommes ici réunis pour célébrer le nouveau millénaire, dont nous avons le privilège d'assister à l'avènement. Je voudrais commencer par me demander si ce passage du temps indique un changement qualitatif dans la condition humaine et dans les relations humaines, ou s'il s'agit d'un changement humain du point de vue qualitatif? Est-ce que, après ce siècle, nous sommes entrés dans un monde de prospérité commune, où les peuples différents mais vraiment unis, vivent dans un village? Est-ce qu'au regard de la façon dont ils vivent, tous les peuples sont entrés dans le XXI^e siècle?

Hélas, la plupart d'entre nous en Afrique et dans le monde en développement, se débattent encore dans des problèmes qui remontent au temps de l'esclavage et du colonialisme. Nous continuons de porter le fardeau de dossiers inachevés qui datent du XX^e siècle. Parmi ces dossiers : la barrière de la couleur.

Au Zimbabwe, uniquement à cause de la barrière de la couleur, legs du colonialisme britannique, 70 %

des meilleures terres arables sont détenues par moins de 1 % de la population, qui se trouve être des Blancs. Pendant ce temps, la majorité noire est cantonnée sur des terres arides. Nous avons essayé de corriger cette inégalité par une réforme agraire et un programme de réinstallation qui auront un impact sur la justice sociale et économique. Et cela dans le cadre de notre législation et de notre constitution. Mais quelle fut la réponse des anciens impérialistes?

Leur réponse a été stupéfiante et défie toute description. Mon pays, mon gouvernement, mon parti et ma propre personne ont été traités de « voleurs de terres », diabolisés, injuriés et menacés de sanctions pour racisme à l'envers. W. B. Du Bois doit se retourner dans sa tombe, lui qui s'imaginait que le problème de la barrière de la couleur disparaîtrait au XXe siècle. Naturellement, notre conscience reste claire. Nous ne ferons pas marche arrière. Nous continuerons de travailler pour la justice sociale et économique, pour tout le monde, sans favoritisme et sans crainte.

Notre monde s'est transformé en village planétaire. Inexorablement, le temps et les distances se réduisent un peu plus chaque jour. Le plus grand défi, lui, demeure toujours devant nous. Il ne s'agit pas seulement du cyberspace et des grandes autoroutes de l'information qui abolissent les distances. Il s'agit de répondre à la question de toujours : « qui est mon voisin? ». Quel que soit l'endroit du globe où nous nous trouvons, nous devrions nous poser les questions suivantes : est-ce que l'homme, la femme, le pays, la région et le continent qui se trouvent à ma porte sont de bons voisins? Est-ce que la culture, la civilisation de mes voisins se marie vraiment avec la mienne pour nous permettre de coexister pacifiquement en toute amitié?

Au Zimbabwe, mes compatriotes et moi-même devons faire face à la question que nous posent nos paysans : la mondialisation leur permettra-t-elle de disposer d'un lopin à labourer? Est-ce que l'hideuse anomalie dont l'histoire les a accablés en ce qui concerne la propriété agraire sera réparée pour leur permettre d'accroître leur liberté et commencer à ressembler au reste de l'humanité? Ils demandent pourquoi une économie politique prédatrice que l'ONU avait condamnée et aidé à combattre dans les années 60, 70 et 80, trouve à nouveau tant de protecteurs mondialisés. Ils veulent qu'on leur explique pourquoi on présente comme bon, juste et équitable un système qui est au centre de la pauvreté et des relations entre les races, un système qui

refuse aux pays en développement de réaliser leurs aspirations à la démocratie et à la souveraineté.

Ou bien nous construisons un nouveau monde basé sur des principes démocratiques nouveaux de justice sociale et économique, ou bien nous restons dans l'ancien monde, avec ses nations conquérantes qui poursuivent leurs anciens objectifs : réduire les droits des pays plus petits pour élargir leurs propres conquêtes, en sanctifiant cela sous les prétextes de bonne gestion des affaires publiques, de transparence, de lutte anti-corruption, de démocratie, de droits de l'homme et de technologie numérique.

Nous prévoyons le risque qu'il y aurait à importer dans le XXIe siècle et dans le nouvel ordre mondial un esprit et des contradictions datant de l'ère victorienne, d'esclavagisme ou de colonialisme. Nous risquons aussi d'accepter l'hypocrisie qui se cache dans l'exigence imposée aux pays en développement de démocratiser leur gouvernement et leurs institutions, alors que rien n'est fait pour réformer les pratiques et les structures non démocratiques d'organismes internationaux comme ceux de Bretton Woods ou l'ONU elle-même.

Si, tout comme le précédent, le nouveau millénaire reste une ère de conquérants et d'empires hégémoniques qui continuent leur bonnes vieilles pratiques en utilisant de nouvelles technologies, si cela reste l'ère de la race maître, de l'économie maître et de l'État maître, alors, j'en ai bien peur, nous, pays en développement, nous aurons à nous lever, et dire non. Non par principe. Non, pas une fois de plus.

Le temps est venu de mettre un terme à la domination politique et économique des pays pauvres par les pays riches. Le temps est venu de laisser naître un monde nouveau, interdépendant, qui reconnaisse et respecte la diversité et la dignité de toutes les cultures et civilisations. À cet égard, je suis heureux que les Nations Unies aient déclaré 2001 « l'Année du dialogue entre les civilisations ».

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Burhanuddin Rabbani, Président de la République islamique d'Afghanistan.

Le Président Rabbani (*parle en persan; texte anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais d'emblée exprimer notre gratitude et nos félicitations au Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, pour son rapport intitulé « Nous, les peuples : le rôle des

Nations Unies au XXI^e siècle ». Ce rapport est complet, analytique, prospectif, visionnaire et stimulant.

Les nombreux objectifs et programmes spécifiques énoncés dans le rapport peuvent être considérés comme le plan d'action de l'Organisation des Nations Unies pour le XXI^e siècle. C'est le seul organe multilatéral possédant une composante universelle et un mandat issu de la Charte, qui recouvre la sécurité, le développement, les droits de l'homme et la protection de l'environnement.

La création de l'Organisation des Nations Unies, il y a 55 ans, a marqué la victoire des principes moraux et le triomphe des valeurs démocratiques, et l'année suivante. L'Afghanistan est devenu membre de l'ONU. Alors que l'État islamique d'Afghanistan reste fermement attaché aux dispositions, buts et principes de la Charte, ce Sommet constitue une réelle opportunité en ce nouveau millénaire pour repenser et réévaluer les buts, fonctions, succès et échecs de l'Organisation depuis sa création.

Le rapport du Secrétaire général énonce une vision claire pour l'ONU dans un ordre mondialisé, qui a connu de grands bouleversements depuis 55 ans. Parmi les messages essentiels qui figurent dans ce rapport, il y a la nécessité de rendre la mondialisation plus accessible à tous, créant ainsi plus d'opportunités pour tous et ne laissant pas des milliards de personnes dans la pauvreté et l'exclusion.

L'État islamique d'Afghanistan approuve pleinement le fait, mentionné dans le rapport du Secrétaire général, que le XXI^e siècle a été marqué par des succès économiques sans précédent. Il reste que 1,2 milliard de personnes continuent de vivre avec moins d'un dollar par jour. La combinaison de la pauvreté absolue et de l'inégalité extrême entre et au sein des pays constitue un affront à notre humanité et une situation tragique qui nécessite une solidarité internationale urgente. Au cours de la décennie écoulée, il y a eu plus d'efforts pour élargir les marchés internationaux que pour réduire la pauvreté et protéger les droits de l'homme et l'environnement. Une solidarité internationale doit faire en sorte que les pays riches ouvrent davantage leurs marchés aux produits de pays pauvres, assurent une réduction rapide de la dette et fournissent une meilleure assistance au développement.

Pour répondre efficacement à ces défis socio-économiques, le Conseil économique et social devrait

être renforcé pour qu'il puisse assumer ses tâches au titre de la Charte des Nations Unies.

L'État islamique d'Afghanistan fait siens les valeurs et objectifs présentés par le Secrétaire général à l'attention de ce Sommet.

Après deux décennies de souffrances interminables, nous souhaitons vivement que la nation afghane jouisse de la paix et de la sécurité en ce début de nouveau siècle. Nous voulons la mise en place en Afghanistan, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, d'un gouvernement à large assise afin que notre nation puisse commencer la tâche de reconstruction et de développement à l'abri des ingérences étrangères et des conspirations qui ont fait de notre terre un camp d'entraînement de terroristes, un centre de trafiquants de drogues et une base d'exportation de l'instabilité.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Omer Hassan Ahmed Al-Bashir, Président de la République du Soudan.

Le Président Al-Bashir (*parle en arabe*) : Je voudrais d'abord saluer les efforts des Coprésidents en vue de préparer cet événement historique. Au nom du Gouvernement et du peuple soudanais, et en mon nom propre, je voudrais exprimer notre gratitude à M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, qui a pris l'initiative, il y a deux ans, de convoquer ce Sommet du millénaire en vue d'explorer un nouveau rôle pour l'Organisation au XXI^e siècle. Je le remercie de son rapport exhaustif dans lequel il souligne ce rôle.

Le Soudan est fermement convaincu que l'ONU continue de représenter un mécanisme idéal pour la coordination et le renforcement de la coopération internationale ainsi que pour la promotion du partenariat mondial et qu'elle répond aux aspirations de l'humanité tout entière. L'ONU reste indispensable et irremplaçable. Pour réaliser ses objectifs, nous devons réaffirmer les principes qui constituent le fondement de l'ONU tels qu'ils sont consacrés dans la Charte, notamment le respect de la souveraineté des États, la non-ingérence dans leurs affaires intérieures des États et le règlement pacifique des différends.

Nous accueillons avec satisfaction tous les éléments qui figurent dans le document final de l'Assemblée, lequel consacre l'attachement aux buts de l'Organisation, et le respect du pluralisme, de la liberté, de la solidarité et de la tolérance. Pour transformer ces

buts en réalité, nous devons nous efforcer de rendre cette Organisation plus démocratique et plus représentative en redynamisant le rôle central de l'Assemblée générale et en renforçant son efficacité afin que l'ONU puisse assumer ses tâches.

Il est indispensable de réformer le Conseil de sécurité en le rendant plus démocratique et plus représentatif et en améliorant ses méthodes de travail, sans oublier le processus de prise de décisions et l'exercice du droit de veto au sein du Conseil.

Nous nous félicitons que les États Membres soient convenus d'accorder une attention particulière à l'Afrique, comme l'indique la Déclaration, qui demande l'adoption de mesures effectives permettant aux pays africains de surmonter leurs difficultés économiques, de réaliser la stabilité, de progresser sur la voie du développement et de faire face aux défis de la mondialisation.

Quatre décennies de développement se sont déjà écoulées sans que les buts recherchés par les pays en développement, et l'Afrique aient pu se concrétiser. Cet échec apparaît notamment dans le fossé qui s'élargit entre les pays développés et les pays en développement, le niveau accru de la pauvreté en Afrique subsaharienne, la chute de l'aide publique au développement, la détérioration des termes de l'échange et l'alourdissement de la dette extérieure.

La convocation du Sommet du millénaire ravive notre espoir de surmonter les obstacles qui s'opposent à la coopération internationale et au développement. À ces fins, nous demandons à la communauté internationale : premièrement, d'annuler sans tarder les dettes des pays pauvres très endettés, comme le recommande le Secrétaire général au paragraphe 181 de son rapport (A/54/2000); deuxièmement, de faciliter l'accès des exportations des pays en développement au marché des pays industrialisés; et troisièmement, de tenir l'engagement pris par les pays industrialisés de consacrer 0,7 % de leur produit intérieur brut à l'aide publique au développement.

Le Soudan comprend parfaitement les préoccupations et l'inquiétude de la communauté internationale devant la poursuite du conflit armé au sud du Soudan. Nous tenons à réaffirmer la détermination du Gouvernement soudanais d'oeuvrer à un règlement politique à ce conflit sur les bases suivantes : d'abord, l'instauration d'un cessez-le-feu global et immédiat, qui permettra l'acheminement de l'aide humanitaire

aux plus nécessiteux et qui est la condition sine qua non d'un renforcement de la confiance et de l'aboutissement des efforts de paix; deuxièmement, l'ouverture immédiate des négociations sur la base des initiatives en cours; et troisièmement, un règlement de paix juste qui ouvre la voie à une répartition équitable des pouvoirs et des richesses, qui fixe les droits et les devoirs de la population sur la base de la citoyenneté et garantisse un respect intégral des normes internationales en matière de droits de l'homme.

Nous saisissons cette occasion pour demander à la communauté internationale de soutenir les efforts de règlement de ce conflit, dans l'intérêt de la paix, de la stabilité et du développement. Nous exhortons cette assemblée à voir dans ce Sommet du millénaire une occasion de renforcer les valeurs de la coexistence pacifique et le respect du pluralisme culturel, ethnique et religieux.

Nous assurons l'Assemblée qu'au Soudan, nous n'épargnons aucun effort pour réaliser ces nobles objectifs et que nous coopérons de manière constructive avec tous les États Membres, conformément à notre politique étrangère actuelle, sur la base du respect des choix d'autrui et de la non-ingérence dans les affaires intérieures d'autres États. C'est d'ailleurs ce que notre religion de tolérance et nos traditions nous enseignent. Dans le Coran, Allah ne dit-il pas, en effet :

« Ho, les gens! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle et vous avons désignés en nations et tribus, pour que vous vous entreconnaissiez. Oui, le plus noble des vôtres, auprès de Dieu, c'est le plus pieux des vôtres. » (*Le Coran*, 49 :13)

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Olusegun Obasanjo, Président et Commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria.

Le Président Obasanjo (*parle en anglais*) : Grâce à cette Organisation des Nations Unies, l'humanité a parcouru beaucoup de chemin depuis les ruines de la Seconde Guerre mondiale, et nous sommes sortis de l'ère de la guerre froide et des craintes incessantes de conflagrations mondiales. Suite aux progrès sans précédent des sciences et des technologies, de nouveaux horizons profilent devant nous, basés sur des possibilités toujours plus grandes de développement qui existent dans tous les domaines du génie humain.

Mais de nouveaux défis ont également surgi, liés à la pauvreté et à des maladies nouvelles qui ont jusqu'ici mis en échec les connaissances scientifiques et les traitements existants. Le monde doit également faire face au fléau des conflits internes qui menacent la paix régionale et entravent le développement social et économique.

Si le monde est devenu plus sûr, grâce aux contributions de l'Organisation des Nations Unies, nous devons tous nous préoccuper vivement de ce que le message d'espoir répandu par l'Organisation ne parvienne pas encore à toucher les millions d'êtres humains auxquels il s'adresse. La misère écrasante reste un élément quotidien de l'existence de la vaste majorité de nos peuples.

Les gouvernements nationaux vers lesquels ces millions de gens se tournent pour demander de l'aide se trouvent dans une situation d'impuissance peu enviable, incapables qu'ils sont d'améliorer réellement le bien-être de leur peuple, à cause du lourd fardeau de la dette extérieure qui paralyse leur capacité de prendre des initiatives au niveau national.

De vieilles maladies comme la tuberculose, que nous avons cru éradiquées, ont fait leur réapparition, avec des conséquences catastrophiques, surtout pour les pays en développement. Maintenant, nous avons en outre le VIH/sida, qui continue de défier tous les traitements et se conjugue avec le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies infectieuses pour former une chaîne létale dont le pouvoir de destruction, aussi grand que la guerre, constitue une nouvelle menace moderne à la paix et à la sécurité mondiales.

Le nouveau millénaire est peu à peu façonné par les forces de la mondialisation qui transforment notre monde en village. Le nouveau millénaire va exiger de nous, plus que jamais auparavant, de nous montrer solidaires dans la vie et dans le travail, comme les membres d'une seule famille humaine. Jusqu'à présent, cependant, la mondialisation n'a entraîné la prospérité que d'un petit nombre d'élus parmi les pays industrialisés. Pour la plupart des pays du monde en développement, comme nous, le concept de mondialisation continuera de sonner creux et d'avoir peu d'intérêt tant que nous n'en verrons pas les effets positifs dans nos vies. En bref, la mondialisation doit signifier l'élimination de la pauvreté. Ce n'est qu'alors qu'un véritable esprit de bon voisinage pourra régner dans le nouveau village planétaire.

La communauté mondiale va devoir trouver un nouveau système de coopération internationale qui aidera à éliminer la misère absolue dans le monde entier et à intégrer les pays en développement à l'économie mondialisée. Lors du premier Sommet du Sud du Groupe des 77, tenu à La Havane (Cuba) en avril dernier, il a été décidé qu'il était nécessaire d'instaurer un nouveau partenariat réel avec les nations industrialisées, afin de faire de cette Terre un endroit plus agréable à vivre pour tous.

Nous devons tous nous préoccuper de la persistance des conflits internes, surtout dans notre région d'Afrique. Ces conflits se sont avérés sanglants, barbares et dévastateurs. Les destructions regrettables de biens et de vies humaines et les effets qu'elles ont eu sur les membres les plus vulnérables de la société, à savoir les enfants et les femmes, remettent en mémoire, aux Membres de l'ONU que leur objectif de paix mondiale est encore hors d'atteinte de bien des communautés. Par conséquent, notre but, en ce nouveau millénaire, doit être, notamment, de redoubler de détermination pour régler ces conflits et en prévenir de nouveaux afin de permettre à toute l'humanité de récolter les bienfaits de la paix et d'aller de l'avant dans l'harmonie et la prospérité.

La dette extérieure est apparue comme le plus grand obstacle au progrès des pays en développement. À ce sujet, nous notons d'ailleurs avec satisfaction qu'un certain nombre d'initiatives ont été prises, bien que ces mesures s'avèrent, malheureusement insuffisantes. Le Groupe des 77 exhorte vivement les pays créditeurs à saisir cette occasion historique pour libérer l'économie des pays en développement de leurs chaînes en annulant leurs dettes extérieures. C'est la seule façon pour ces pays de planifier efficacement l'amélioration du niveau de vie de leur population.

Nous vivons une aube nouvelle; nous ne savons pas ce qu'elle laisse présager. Toutefois, nous nous devons à nous-mêmes et nous devons aux générations futures un monde où toutes les nations, toutes les races et tous les peuples peuvent vivre dans la dignité et dans la paix les uns avec les autres. Nous devons tous décider de renforcer et de redonner vigueur à l'Organisation des Nations Unies pour le travail qui nous attend et le monde à venir.

La réforme de l'ONU, en particulier l'élargissement et la démocratisation du Conseil de sécurité, représente donc une tâche que nous ne pou-

vons plus différer si nous voulons que notre Organisation soit en mesure de relever les défis du nouveau millénaire. À cet égard, le Groupe des 77 exprime sa volonté d'entamer un dialogue fructueux avec tous ses partenaires afin de donner une nouvelle énergie à l'Organisation des Nations Unies – une institution absolument irremplaçable – afin qu'elle puisse relever les défis du XXI^e siècle et du troisième millénaire.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. le Sultan Haji Hassanah Bolkiah, Sultan et Yang Di Pertuan du Brunéi Darussalam.

Le Sultan Hassanah Bolkiah (*parle en anglais*) : Il y a 16 ans, j'ai eu l'honneur de prendre la parole pour la première fois devant cette Assemblée lorsque mon pays a été admis au sein de l'Organisation des Nations Unies. C'était une période différente de l'histoire du monde. La guerre froide divisait alors le monde selon des idéologies, et la menace d'un holocauste nucléaire était bien réelle. Les petits pays en développement étaient particulièrement vulnérables. Ils étaient utilisés comme pions sur l'échiquier mondial. Le Brunéi Darussalam faisait partie de ces pays, mais nous étions déterminés à ne pas entrer dans le jeu.

Au sein de l'ONU, nous avons trouvé refuge et assurance. L'Organisation représentait une instance où la souveraineté de tous les États Membres était respectée, et où toutes les nations, grandes et petites, disposaient d'une voix et d'un vote d'égale importance. La Charte des Nations Unies a donné aux petites nations comme la mienne un sentiment d'espoir et de sécurité. Au cours des 16 dernières années, le Brunéi Darussalam a participé aux activités de l'ONU en tant que membre à part entière de la communauté internationale des nations. Nous avons appuyé énergiquement le rôle de l'ONU dans les affaires internationales. Nous avons fait de notre mieux pour promouvoir les principes et les processus de la Charte des Nations Unies. Nous sommes déterminés à continuer à le faire, dans les limites de nos ressources.

La période d'après-guerre froide a présenté de nouveaux défis. La mondialisation, qui résulte de la révolution des technologies de l'information, provoquera l'effondrement des frontières et des obstacles traditionnels. Des forces dynamiques et puissantes sont à l'oeuvre, qui renforceront la coopération économique en plus d'accélérer la croissance et le développement. Cette évolution pourrait assurer une meilleure qualité

de vie, de meilleures conditions de vie et des possibilités accrues pour tous. Les avantages sont considérables.

Toutefois, la mondialisation présente également des désavantages. En raison de l'intensification des mouvements transfrontaliers, la criminalité et le terrorisme transnationaux sont devenus des problèmes graves. La disparité entre le Nord et le Sud continue de s'accroître, même si les nations pauvres luttent pour suivre le rythme de l'Occident. La mondialisation peut entraîner la marginalisation des pays en développement et des pays les moins avancés, si ceux-ci ne s'adaptent pas afin de profiter au maximum des avantages qu'elle présente. Nous ne pouvons pas revenir en arrière. Au moment où nous entrons dans le XXI^e siècle, nous devons examiner les conséquences négatives de la mondialisation et nous y attaquer. Il s'agit là de défis à relever qui dépassent la capacité des gouvernements agissant isolément.

Au XXI^e siècle, l'Organisation des Nations Unies, en tant que conscience du monde, joue un rôle crucial s'agissant de maintenir l'équilibre entre les intérêts des nations prospères et ceux des nations moins prospères dans les nouvelles économies de la mondialisation. C'est cette conscience qui doit atténuer les résultats du modèle de concurrence dans le libre marché, selon lequel le gagnant rafle tout.

Le Brunéi Darussalam est confronté à plusieurs défis auxquels font face les pays en développement de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine. Pour les relever, un pays doit s'adapter et réagir rapidement à un environnement extérieur incertain et qui change constamment. Pour ce faire, sa ressource la plus importante – ses habitants – doit être dotée des connaissances et des outils nécessaires pour avoir une chance de soutenir l'affrontement.

Je tiens donc à souligner l'importance décisive des programmes, et en particulier de ceux qui mettent l'accent sur la santé et l'éducation. Ils jouent un rôle crucial dans le développement de plusieurs des pays les plus pauvres et les moins avancés. En investissant dans l'avenir des habitants de ces pays, nous établirons des bases solides sur lesquels l'avenir de ces pays pourra être construit.

Nous devons le faire non pas seulement par obligation morale. En effet, la survie et le progrès des membres les moins avancés de la communauté internationale sont conformes à notre intérêt bien compris. À

mesure que la mondialisation rend notre monde encore plus interdépendant, il devient de plus en plus difficile pour nous de nous dissocier d'événements qui surviennent au-delà de nos régions immédiates. Il y a peu de questions qui peuvent encore être considérées comme des problèmes locaux. Les effets considérables de la crise financière qui a déferlé sur l'Asie du Sud-Est en 1997 nous ont bien fait comprendre cette réalité.

Nous ne pouvons avoir un monde où les économies axées sur les connaissances bondissent sur l'autoroute de l'information, tandis que les pays les moins avancés sont à la traîne et doivent lutter contre les maladies, la famine et la pauvreté. La meilleure façon de garantir un ordre international stable consiste à fournir aux pays en développement et aux pays les moins avancés des connaissances et des possibilités d'avancement dans le domaine économique, social et technologique. Cela exigera un engagement renouvelé de la part de tous les Membres de l'ONU. Il s'agit d'une responsabilité beaucoup plus grande que celle que nous avons assumée jusqu'à maintenant. Nous pourrions y arriver si nous déployons tous ensemble un effort concerté. Par conséquent, je demande à tous les membres de la communauté internationale d'accepter cette responsabilité.

Au moment où nous abordons un nouveau siècle et un nouveau millénaire, n'épargnons aucun effort pour instaurer, de notre temps, la paix mondiale, la liberté, la tolérance et la prospérité. Nous devons permettre à l'Organisation des Nations Unies de concentrer ses efforts pour façonner le monde tel que nous voudrions tous le voir. À mon avis, ce serait là le plus grand hommage que nous pourrions rendre au Secrétaire général et à tous ceux qui ont servi l'ONU au cours du dernier demi-siècle.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole devant l'Assemblée, et de partager certaines de mes réflexions sur l'orientation et l'avenir de notre Organisation.

Le Coprésident (Namibie) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Islam Karimov, Président de la République d'Ouzbékistan.

Le Président Karimov (*parle en russe*) : Je me félicite de cette occasion qui m'est donnée de prendre la parole à ce Sommet du millénaire. À l'aube d'un nouveau siècle, la sécurité et la stabilité internationales continuent d'être un des problèmes fondamentaux de

notre monde contemporain. La seule différence est que les vestiges de la guerre froide et les obstacles liés à cette période ont été remplacés par le terrorisme international, l'extrémisme, des mouvements nationalistes agressifs et des aspirations séparatistes qui sont des détonateurs dangereux, susceptibles de saper la paix et la stabilité. L'Ouzbékistan souscrit sans réserve au principe fondamental, posé par l'ONU, de l'indivisibilité de la sécurité.

Il est évident aujourd'hui qu'il ne peut y avoir de sécurité internationale sans sécurité régionale et sans la sécurité nationale de chaque État. Ceux qui, en Europe, en Amérique et dans toute autre région, s'efforcent d'établir un cordon sécuritaire exclusif pour se protéger de problèmes qui leur sont en apparence étrangers ignorent une réalité incontournable, à savoir que notre monde actuel est étroitement interdépendant et indivisible. L'expérience a montré que les guerres, les conflits et les affrontements qui font actuellement rage dans certaines régions ou à l'intérieur de certains États s'étendent inévitablement au-delà des frontières et dégènèrent en conflits transfrontaliers ou inter-États, entraînant d'autres territoires et d'autres puissances dans le feu des combats.

C'est ce que l'on peut voir dans la région de l'Asie centrale, à présent en butte à l'expansionnisme et à l'agression des forces du terrorisme international et de l'extrémisme qui nourrissent l'objectif ambitieux de détourner les États de la région de la voie qu'ils ont choisie, celle d'un développement démocratique et laïc, et d'installer à leur place des régimes cléricaux despotiques.

Il est clair que la guerre qui se poursuit en Afghanistan depuis plus de 20 ans est la principale source de cette menace. L'Afghanistan est devenu un terrain d'entraînement et le creuset du terrorisme et de l'extrémisme internationaux; il est devenu en outre un centre de production mondiale de stupéfiants qui rapporte des milliards de dollars et alimente le terrorisme international. Les pays limitrophes de l'Afghanistan et, au premier chef, les États d'Asie centrale, sont actuellement convertis en l'une des voies les plus rapides et les plus pratiques pour faire transiter des centaines de tonnes d'héroïne à destination, principalement, des pays d'Europe et d'Amérique du Nord. Cet exemple met clairement en évidence la manière dont se combinent deux phénomènes monstrueux de notre temps, le terrorisme international et le trafic des drogues.

Je voudrais saisir cette occasion pour signaler à l'ONU, au Conseil de sécurité et à la communauté internationale que la guerre qui se poursuit en Afghanistan pose une menace à la sécurité non seulement des États de l'Asie centrale, mais aussi du monde entier. Nous devons faire tout notre possible pour parvenir dans les plus brefs délais à un règlement pacifique du problème afghan et pour aider le peuple afghan martyr à retrouver la paix qu'il a si longtemps attendue. Nous appuyons toutes les initiatives qui visent à rétablir la stabilité en Afghanistan. Je voudrais souligner que la Déclaration de Tachkent relative aux principes fondamentaux d'un règlement pacifique du conflit en Afghanistan, qui a été adoptée en juillet 1999 par les États membres du Groupe Six plus Deux créé sous l'égide de l'ONU, garde toute sa pertinence et peut servir de base à des négociations entre les principales parties au conflit.

Outre les mesures politiques prises dans le cadre de l'ONU, il est grand temps d'élaborer un programme global pour assurer le relèvement pacifique de l'Afghanistan au lendemain du conflit et sa renaissance sur les plans économique et humanitaire.

Je voudrais à présent insister sur le besoin urgent et fondamental de redoubler d'efforts dans la lutte que mène la communauté internationale contre la menace croissante du terrorisme international. L'Ouzbékistan salue la proposition du Secrétaire général, M. Kofi Annan, visant à organiser sous les auspices de l'ONU une conférence internationale sur les activités de lutte contre le terrorisme. Je suis certain que grâce à des efforts conjoints, nous serons en mesure de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme, mais à condition de nous attaquer non pas seulement à leurs manifestations, mais aussi et surtout aux centres internationaux qui, disposant de capacités financières et autres gigantesques, font appel aux terroristes, leur donnent des instructions et leur fournissent des armes et un équipement de pointe. Il est difficile d'imaginer quelle serait la situation du monde si ces forces avaient accès aux armes chimiques et biologiques, qui sont très meurtrières, ou à d'autres armes de destruction massive. Il est important à cet égard que l'accord du Groupe des Huit sur l'élimination des sources de financement des activités terroristes soit appliqué non pas tant dans les paroles que dans les actes.

Du haut de cette tribune, je lance un appel aux Membres pour qu'ils appuient l'initiative présentée par l'Ouzbékistan lors du sommet de l'Organisation, pour

la sécurité et la coopération en Europe tenu à Istanbul, en vue de créer un centre international de lutte contre le terrorisme au sein du système des Nations Unies.

Mme Halonen (Finlande) assume la présidence.

L'Ouzbékistan préconise une application stricte et inconditionnelle par tous les États du régime international de non-prolifération et de désarmement nucléaires. Faute de quoi, il sera difficile de préserver une stabilité stratégique, que ce soit au niveau régional ou mondial.

Tout cela renforce encore l'importance de l'initiative présentée par l'Ouzbékistan en vue de créer une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale, zone dont l'existence devra être rapidement ratifiée par la communauté internationale. Nous nous félicitons vivement de l'appui prêté par le Secrétaire général aux activités du groupe régional d'experts, qui est chargé de parachever un projet de traité régional sur une zone exempte d'armes nucléaires.

En examinant dans son ensemble l'éventail complexe des problèmes régionaux, on ne saurait passer sous silence les problèmes qui ont trait à la sécurité écologique et à l'environnement. Tant au sein de l'ONU que dans les autres enceintes internationales, j'ai parlé à de multiples reprises des problèmes du bassin de la mer d'Aral. Par sa dimension, la crise de la mer d'Aral dépasse aujourd'hui les frontières de la région de l'Asie centrale et devient un problème d'importance mondiale; on constate que ce problème a un impact négatif sur les changements climatiques et l'équilibre biologique, sur la santé de la population et sur le patrimoine génétique des générations futures.

Je crois que nul n'a besoin d'être persuadé du caractère dangereux et imprévisible des conséquences de l'agonie de la mer d'Aral pour l'Europe et pour d'autres régions de la planète, ni des conséquences de l'indifférence à ce problème. Afin de promouvoir la coopération internationale dans le domaine de la sécurité écologique et de mobiliser les ressources financières des institutions internationales et des pays donateurs, je propose de créer, sous l'égide du Programme des Nations Unies pour l'environnement, un conseil sur les problèmes de la mer d'Aral et de son bassin.

Les défis et les risques actuels exigent une dynamique d'adaptation de l'ensemble du système des Nations Unies, et de ses mécanismes, aux réalités et aux perspectives complexes, ainsi qu'à l'élaboration de

nouvelles approches pour des questions telles que le maintien de la paix, de la sécurité et de la stabilité. Nous percevons la réforme de l'ONU d'abord comme l'accomplissement d'une série de mesures tendant à renforcer son rôle et son importance dans le traitement des problèmes régionaux et mondiaux.

Dans ce contexte, nous pensons qu'il est nécessaire, premièrement, de procéder à une réforme progressive du Conseil de sécurité. Le nombre de ses membres permanents doit augmenter, au profit aussi bien des pays développés que des pays en développement. Il est opportun d'augmenter le nombre des membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité. À titre de première mesure à prendre dans ce sens, nous suggérons que l'Allemagne et le Japon deviennent des membres permanents du Conseil de sécurité, étant donné l'importance du rôle qu'ils jouent dans les affaires internationales et d'autant plus qu'ils comptent parmi les principaux contributeurs au financement tant des activités de l'ONU que de nombreux programmes et projets humanitaires et caritatifs.

Deuxièmement, afin de rendre la réponse de l'ONU aux défis mondiaux et régionaux plus opérationnelle et plus efficace, nous suggérons un élargissement de l'autorité du Secrétaire général.

Troisièmement, pour renforcer le rôle et la responsabilité du Conseil de sécurité dans la prévention des conflits militaires, les outils et les mécanismes servant au règlement pacifique des affrontements et des différends doivent être utilisés de façon efficace, en particulier par l'application des mécanismes dits de consolidation de la paix au cours du règlement des conflits de longue durée.

En conclusion, qu'il me soit permis de féliciter les Coprésidents du Sommet, M. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie, et Mme Tarja Halonen, Présidente de la République de Finlande, de leur élection à ces postes de haute responsabilité. Je suis persuadé que le présent Sommet sera couronné de succès.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Bakili Muluzi, Président de la République du Malawi.

Le Président Muluzi (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis de commencer par dire que mon pays est heureux d'approuver le rapport du Secrétaire gé-

ral, qui est plein de sagesse et de vision, et qui énonce l'ordre du jour de l'Organisation des Nations Unies pour les années à venir. Nous sommes particulièrement heureux de constater que le rapport met l'accent sur les nombreux défis auxquels l'Afrique continue de faire face et la nécessité d'un plan d'action clair.

Il est très inquiétant que la pauvreté continue d'être l'un des principaux défis lancés à l'humanité. C'est un affront à la dignité humaine que de nombreuses personnes se trouvent contraintes de vivre dans la pauvreté alors que d'autres jouissent d'une extrême richesse. Dans mon pays, la réduction de la pauvreté constitue l'objectif central de notre politique, mais nos efforts continuent d'être entravés par des facteurs qui échappent à notre volonté, à savoir notamment les déséquilibres de la balance commerciale et les conditions météorologiques imprévisibles dues aux vagues de sécheresse récurrentes. Aujourd'hui, la base même de la survie économique du Malawi, la culture du tabac, est probablement sur le point d'être progressivement abandonnée à cause de l'initiative internationale de lutte contre le tabac. Ceci force mon pays à faire face au problème difficile de diversifier son économie. Nous avons la volonté de relever ce défi, mais nous avons besoin de la compréhension et de la collaboration de la famille entière des nations.

Comme les autres pays africains subsahariens, le Malawi continue d'être écrasé par le fardeau de la dette, qui à notre sens compte parmi les plus grandes injustices de notre époque. Le service de la dette a détourné les maigres ressources de mon pays d'une amélioration véritable de la qualité de vie de nos concitoyens. En même temps que le Malawi apprécie les avantages de l'Initiative des pays pauvres lourdement endettés, nous restons persuadés que l'annulation totale de la dette nous sera d'un bien plus grand secours. L'argent consacré au service de ces dettes, héritées d'une génération antérieure de dirigeants, serait mieux utilisée dans les programmes de réduction de la pauvreté, de même que dans ceux relatifs à l'éducation, à la santé, à l'assainissement et aux infrastructures. On parle beaucoup à cette tribune de réduction de la pauvreté, mais aucune réduction de la pauvreté ne sera possible si les enfants de l'Afrique demeurent lourdement endettés avant même qu'ils ne viennent au monde.

Un autre défi très grave qui menace les progrès accomplis en Afrique subsaharienne, c'est la pandémie du VIH/sida. Au cours de la dernière décennie, le

VIH/sida a gravement compromis nos plans modestes de développement. Malheureusement, le coût des médicaments qui aident à ralentir la progression du VIH/sida chez les patients est tout à fait prohibitif. Je pense que la communauté internationale a l'obligation morale et la responsabilité d'assurer que des médicaments moins chers soient à la portée de nos pays pauvres au moyen de subventions, et non de prêts. Je lance un appel pour que l'on nous accorde des subventions, car nous supportons déjà le fardeau de la dette extérieure, qui est comme un noeud coulant serré autour de nos cous.

Autre grave source de préoccupation : les conflits qui continuent d'aggraver la pauvreté déjà existante dans un certain nombre de pays de l'Afrique subsaharienne. Dans ces pays, la plus grande partie des ressources est consacrée à acheter des armes de guerre et de destruction plutôt que des vivres pour la population. À cet égard, le Malawi apprécie profondément les efforts inlassables que déploie l'ONU en vue de promouvoir la paix et la sécurité internationales.

Nous avons également constaté avec inquiétude les facteurs qui semblent entraver les opérations de maintien de la paix en Afrique. Dans certaines parties de l'Afrique, par exemple, les événements ont clairement montré la nécessité de renforcer le mandat des missions de maintien de la paix. Il est également clair que l'Organisation a besoin d'un mécanisme qui lui permette de prendre rapidement des décisions quant au déploiement des missions de maintien de la paix lors des cas d'urgence. Le Malawi se félicite des recommandations faites par le Secrétaire général sur les opérations de maintien de la paix.

En ce qui concerne le commerce international, les difficultés à accéder aux marchés des pays développés persistent. Je pense que les pays développés ont le devoir de nous aider à accéder véritablement aux marchés mondiaux et à participer de façon significative au processus de mondialisation. Tant que cette mondialisation dont on loue tant les mérites profite uniquement à un petit nombre, le monde ne peut pas se prétendre démocratique et ceux qui tirent parti de tant de déséquilibres ne peuvent pas avoir la conscience tranquille.

Le peuple du Malawi continuera d'avoir une ferme confiance dans l'Organisation des Nations Unies en dépit des nombreuses difficultés auxquelles il se trouve confronté. L'Organisation des Nations Unies a souffert de plus d'un revers, mais elle a aussi à son

actif de nombreux triomphes, dont nous devons tous être fiers. Vive l'Organisation des Nations Unies. Vive l'unité, la paix et le progrès de l'humanité.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je me dois de demander aux représentants de bien vouloir maintenir le silence à l'Assemblée générale afin de préserver la dignité de l'Assemblée et par courtoisie envers les orateurs.

L'Assemblée va maintenant entendre, au nom des Capitaines régents de la République de Saint-Marin, une allocution de S. E. Mme Maria Domenica Michelotti, Capitaine régent de la République de Saint-Marin.

Mme Michelotti (Saint-Marin) (*parle en italien; texte anglais fourni par la délégation*) : Les Capitaines régents de la République de Saint-Marin expriment leur sincère reconnaissance pour la convocation du Sommet du millénaire. Cet événement réunit les représentants les plus éminents de la communauté internationale, qui appellent aujourd'hui plus que jamais l'affirmation des principes qui sont à la base de la coexistence pacifique entre les peuples et qui sont essentiels à l'application effective de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'internationalisation et la mondialisation sont maintenant des processus irréversibles, et il est fondamental qu'elles s'accompagnent du respect de l'identité culturelle et historique de chaque peuple et de chaque individu et du respect de l'universalité des droits de l'homme. Nous sommes donc pour une approche multilatérale dans laquelle le développement économique et social est une responsabilité partagée et où les menaces à la paix et à la sécurité internationales sont considérées comme une préoccupation commune. L'ONU doit jouer un rôle fondamental et être l'instrument le plus efficace de cohésion et de coopération. À cette fin, une culture de solidarité et de coopération qui garantisse un véritable développement à l'avenir – surtout pour les pays les plus pauvres – est essentielle.

Au début de ce nouveau millénaire, la lutte contre la pauvreté et l'indigence, qui affligent un grand nombre d'hommes et de femmes, est un impératif moral qui demande un engagement plus fort de la part de la communauté internationale. Conscients de la nécessité de repenser les modèles de développement actuels et de revoir les formes actuelles de la coopération internationale, les Capitaines régents se félicitent, tout en l'appuyant pleinement, du rapport du Secrétaire général

sur le rôle des Nations Unies et sur les défis qui attendent la communauté internationale au XXI^e siècle.

Il ne faut pas que la révolution technologique, qui s'est accompagnée de changements radicaux dans la vie du XX^e siècle, offre des possibilités de développement uniquement aux pays développés. Au contraire, en tant qu'instrument de progrès économique et culturel, elle doit également profiter aux pays les moins avancés. L'accès aux technologies numériques peut donc jouer un rôle inattendu et fondamental dans l'éducation des peuples dans des domaines où les infrastructures ou les services traditionnels ne peuvent pas être facilement introduits. Cette nouvelle percée scientifique va en fait favoriser des relations plus étroites et intenses et entraîner une évolution dans toute une série de domaines, comblant ainsi le fossé séparant le Nord du Sud.

Fière de ses 1 700 ans d'histoire, la République de Saint-Marin, en tant qu'exemple clair de solidarité, est prête à appuyer l'initiative – dont elle se félicite – envisagée par l'Organisation des Nations Unies de promouvoir et de financer des projets visant à encourager les connaissances et à garantir l'emploi des technologies de l'information dans les pays en développement. Saint-Marin aimerait contribuer à la formation de groupes de jeunes volontaires capables d'assurer un accès large aux technologies de l'information à ceux qui, à l'heure actuelle, ne peuvent pas tirer profit de ce grand potentiel de développement à cause de leurs conditions économiques et culturelles.

Il est compréhensible que toute la communauté internationale – y compris nous-mêmes – envisage le début du siècle et du millénaire à la fois avec espoir et avec préoccupation. Nous espérons que le processus de mondialisation permettra de libérer les pays en développement de la faim, de la pauvreté et de la dette extérieure excessive qui entravent leurs économies et leur développement. Nous sommes sûrs que la paix sera encouragée et protégée, grâce à une action plus efficace de la part des organisations internationales. Cependant, nous sommes vivement préoccupés par les conflits locaux, les effusions de sang et l'intolérance ethnique et religieuse en cours qui ont réapparu de manière spectaculaire ces dernières années.

Dans ce contexte, la République de Saint-Marin n'a jamais mis en doute l'importance centrale de l'être humain et du besoin de protéger tous les droits fondamentaux, y compris les droits civils et politiques.

Saint-Marin est en faveur de la création de la Cour pénale internationale. Il a vivement appuyé l'abolition de la peine de mort dans le monde entier et a toujours participé aux projets de solidarité internationale pour alléger les souffrances des hommes, des femmes et des enfants.

La République de Saint-Marin, que je représente, estime que l'ONU est essentielle à la protection des nobles idéaux de paix, de justice et de respect des droits de chaque individu. Nous croyons cela car nous sommes convaincus que c'est seulement grâce à l'exercice continue de son autorité morale que l'ONU pourra régler les grands problèmes mondiaux qui sont le lourd héritage du passé récent et un défi intimidant pour le XXI^e siècle.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Joseph E. Estrada, Président de la République des Philippines.

Le Président Estrada (*parle en anglais*) : Ce rassemblement de chefs d'État et de gouvernement des États Membres de l'ONU est un grand tournant de l'histoire, et j'ai le grand honneur de prendre la parole devant lui. Je suis heureux également de féliciter nos Coprésidents – S. E. M. Sam Nujoma, Président de la République de Namibie, et S. E. Mme Tarja Halonen, Présidente de la Finlande. Sous leur direction, le Sommet du millénaire peut représenter un moment décisif pour le destin de nos peuples.

Nous abordons le nouveau millénaire en laissant derrière nous le régime de l'affrontement entre les superpuissances. Mais la paix véritable continue de nous échapper. Tandis que la menace d'une guerre s'est éloignée, les guerres et la violence continuent d'éclater entre États et au sein des États. La nouvelle diversité des champs de bataille a rendu la recherche de la paix mondiale bien plus complexe qu'auparavant. Le terrorisme ne reconnaît aucune frontière, et les conflits ethniques et religieux provoquent des violences déshumanisantes. Par ailleurs, les incertitudes même du monde actuel nous offrent une occasion unique de marquer notre époque. Nous, l'assemblée des dirigeants du monde la plus grande qui se soit jamais réunie, pouvons laisser un héritage commun à l'humanité si nous jetons les bases d'un partenariat international qui fera réellement avancer la paix dans ce siècle.

Tout d'abord, nous devons adopter la diplomatie préventive comme le principal instrument mondial pour

la paix. La diplomatie préventive doit remplacer l'emploi de la force militaire. Mais lorsque l'emploi de la force est inévitable et justifié, il doit se baser sur des normes et des pratiques juridiques internationales clairement définies. La diplomatie préventive est plus rentable que les opérations de paix, qui sont de caractère réactif. Nous devons transformer la culture de réaction de l'ONU en culture proactive.

Deuxièmement, nous devons achever nos travaux sur le désarmement. Malgré les progrès, le monde reste exposé à la menace de catastrophes nucléaires, du fait de l'incroyable arsenal d'armes nucléaires qui existe sur la planète.

Il est alarmant de constater qu'au moment où 1,2 milliard d'êtres humains luttent pour survivre avec moins d'un dollar par jour, le monde a dépensé sur les budgets militaires plus de 145 dollars par personne en 1997. Plus inquiétant encore, alors que les militaires accumulent plus d'engins de mort, des terroristes peuvent se constituer leurs propres arsenaux en toute impunité. Il est temps de traiter de manière exhaustive les problèmes du désarmement, de la criminalité internationale et de la prolifération des petites armes.

Troisièmement, nous devons poursuivre avec plus de vigueur la réforme de l'ONU. L'élément le plus important est la restructuration du Conseil de sécurité. Il devrait devenir plus représentatif de tous les pays, c'est-à-dire compter plus de membres et faire preuve de plus de transparence dans ses travaux.

Nous devons aussi fournir à l'Organisation toutes les ressources dont elle a besoin pour faire son travail. La stabilité des opérations de l'ONU ne peut s'accommoder des incertitudes qui pèsent sur ses finances. Nous devons tous accepter de respecter les obligations financières que nous avons envers l'ONU. Nous devons lui garantir la sécurité financière qu'elle mérite.

Quatrièmement, nous devons travailler à généraliser le respect des droits de l'homme. Comme le dit le Secrétaire général, les droits de l'homme ne sont étrangers à aucune culture et consubstantielles à toutes les nations. La stabilité ne doit pas se construire en bafouant les droits de l'homme. Chaque fois que les droits d'un être humain sont reconnus, c'est toute l'humanité qui y gagne. Chaque fois qu'ils sont violés, c'est l'humanité tout entière qui en souffre.

Enfin, et ce n'est pas le moins important, il ne peut pas y avoir de sécurité dans un monde de famine et de pauvreté. Il ne peut y avoir de paix sans développement, tout comme il n'y a point de développement sans paix. Le développement est une préoccupation planétaire dans un monde devenu invisible. En effet, alors que dans un petit nombre de pays, on crée plus de richesses que jamais, la pauvreté sévit dans la plupart des autres pays du monde.

L'ONU devrait être au coeur des efforts menés pour établir une économie mondiale qui permette à tous les peuples et toutes les nations de s'élever. Notre but n'est pas seulement de construire un monde sans frontières pour la libre circulation des capitaux, des biens et des services. C'est aussi de construire une économie mondiale qui développe des capacités productives, mais non d'immenses écarts entre les revenus; une économie qui soutienne l'ouverture, mais pas la corruption; une économie qui récompense l'entreprise, mais pas la cupidité.

Je profite de cette occasion pour demander aux dirigeants des pays exportateurs de pétrole d'envisager une rationalisation du prix du brut afin d'aider les pays en voie de développement.

Alors que nous, dirigeants de 189 nations, nous réunissons pour ce Sommet, les peuples du monde veulent savoir quel avenir nous leur dessinons, et si nous projetons de prendre des chemins séparés ou communs, en adversaires ou en partenaires.

Cinq éléments peuvent cimenter un ordre du jour commun : prévention des conflits, désarmement véritable, réforme de l'ONU, promotion des droits de l'homme et développement mondial équitable. Aujourd'hui, nous pouvons poser les fondations en appuyant fortement les nombreuses initiatives qui nous ont été proposées par le Secrétaire général. En le faisant, nous dirions à 6 milliards d'âmes que nous souhaitons offrir la paix et la liberté au monde, la prospérité et l'équité à nos peuples, la stabilité et l'ouverture à nos nations.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va entendre une allocution de S.E. M. Azali Assoumani, Président de la République fédérale islamique des Comores.

Le Président Assoumani (*parle en anglais*) : La paix. Le monde a besoin d'une paix. Une paix qui crée les conditions d'une stabilité planétaire. Une paix qui

assure la prospérité de nos populations. Une paix qui mette fin aux conflits, à tous ces déchirements dont sont victimes les populations du monde. Une paix enfin qui préserve la cohésion et l'harmonie entre les peuples les plus nantis et les peuples les plus vulnérables.

Ce Sommet du millénaire se doit d'abord d'être un lieu de convergence, dans nos échanges de réflexion et de nos analyses sur les inégalités socioéconomiques et sur tous les autres fléaux qui rongent la planète. Ce Sommet a ensuite la responsabilité historique de fixer les marches sur lesquelles devra s'avancer le millénaire qui s'ouvre devant nous.

En effet, ce nouveau millénaire se veut une ère de solidarité, de développement et d'épanouissement. Mais quelle solidarité devons-nous construire et quels rapports devons-nous bâtir entre le Nord et le Sud? Quelles conditions faut-il définir pour imprimer une culture de paix respectueuse des valeurs démocratiques, sachant que les modalités d'application de celle-ci ne peuvent être totalement les mêmes d'un pays à l'autre et d'un continent à l'autre?

Aucune solidarité, aucun développement, aucune démocratie, aucune bonne gouvernance ne sont possibles dans un monde où la pauvreté, l'ignorance, la maladie et la dette écrasent de tout leur poids certains de nos pays.

Tels sont à mon sens les enjeux fondamentaux auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Voilà pourquoi les citoyens de nos pays ont tous aujourd'hui les yeux tournés vers les présentes assises. Nos décisions devront être, par conséquent, à la hauteur des espoirs suscités.

Qu'il soit permis à l'ONU de jouer pleinement son rôle de catalyseur pour jeter les bases solides d'un nouvel équilibre et d'un nouvel ordre mondial reposant sur le respect entre les peuples, la souveraineté des États et la confiance entre nous.

Les réformes tant attendues doivent embrasser l'ensemble du système des Nations Unies. Elles doivent englober toute l'étendue du partenariat international. Mais pour être crédible, cet élan d'optimisme devra s'appuyer sur une réelle volonté des partenaires multilatéraux et bilatéraux. Ils doivent accompagner davantage et soutenir concrètement les États dans leurs efforts de développement.

Je me réjouis de voir exprimée ici la disponibilité des plus hauts dirigeants de ce monde à partager les

joies et les inquiétudes de nos peuples, sur la marche actuelle de notre monde. Je me réjouis de les voir tous mettre l'accent ici sur le rôle plus dynamique que doit jouer l'Organisation dans la préservation de la paix et de la sécurité. Les liens de voisinage sont plus que jamais resserrés entre les peuples en ce monde propulsé dans la marche d'une mondialisation à maîtriser et à humaniser.

Cela exige donc, de la part des Nations Unies, une écoute plus attentive de chacune des composantes du village planétaire. Une écoute d'abord, totale et permanente, s'inscrivant dans la logique de la neutralité et de l'impartialité consacrée par les principes fondamentaux régissant la Charte de notre Organisation. Une écoute ensuite, qui prenne en compte la nécessaire participation des pays à la prise des décisions, avec une large implication de tous les continents dans la gestion des affaires planétaires.

Les conflits qui s'ouvrent çà et là dans le monde produisent des effets dont les néfastes conséquences ne se limitent pas aux seuls théâtres de la crise. Les conséquences sont mondiales. Elles enfoncent lourdement la vie de chaque citoyen. Elles sont toujours humaines, car économiques et sociales. En Afrique, l'Organisation de l'unité africaine déploie de gros efforts pour mettre fin aux foyers de tension qui la déchirent. Ces opérations coûtent cher mais elles sont nécessaires. Nous sommes conscients d'une telle nécessité, car la paix n'a pas de prix. C'est la responsabilité des États. C'est notre responsabilité. Devant cette auguste Assemblée, je voudrais rendre un hommage mérité à notre organisation continentale et à son Secrétaire général, M. Salim Ahmed Salim, qui fait de la paix dans notre continent son cheval de bataille.

Mais la paix étant l'affaire de tous, elle doit bénéficier des initiatives locales. Les Comoriens ont compris cela et l'ont mis en pratique. Le dialogue intercomorien que j'ai initié moi-même permet d'augurer une sortie sereine d'une crise qui perdure depuis bientôt trois ans. C'est ainsi que je voudrais lancer un appel pressant à toute la communauté internationale afin de nous appuyer dans ce processus qui ouvre la voie pour un règlement juste et équitable de la crise comorienne.

Je ne saurais finir mon propos sans adresser mes chaleureuses félicitations à S. E. M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, pour les réformes profondes qu'il a engagées au sein de notre Organisation, afin de la rendre plus moderne et plus performante. Puisse la

paix être notre objectif! Puisse-t-elle nous éclairer de sa lumière!

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. Sir Mekere Morauta, Premier Ministre de la Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Sir Mekere Morauta (Papouasie-Nouvelle-Guinée) (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi que de prendre la parole à ce Sommet du millénaire, non seulement au nom de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais également en tant que citoyen du Pacifique Sud. Bien que nous occupions des milliers d'îles éloignées des grands centres tels que celui-ci, de nouvelles forces générées par le changement, l'interdépendance et la mondialisation nous rappellent qu'aucun homme n'est une île. Notre avenir est lié au reste de l'humanité. Pour nous, il s'agit du plus grand défi et de la plus grande chance. Les risques sont énormes et s'ils ne sont pas pris en charge, ils menacent notre existence.

Nous avons connu la première vague du changement moderne, le colonialisme et l'envahissement des idées et pratiques du monde développé. Mais cela était peu de chose par rapport à ce que nous vivons aujourd'hui. Un des pères de notre indépendance a écrit qu'il avait eu à faire face à 1 000 ans de progrès dans une simple vie. Il était conservateur. En moins de 200 ans, la population de la Papouasie-Nouvelle-Guinée est passée de l'âge du bronze à l'ère industrielle et elle aborde maintenant l'ère de l'information.

Mais les forces puissantes libérées par la révolution de l'information et la mondialisation ont créé un courant qui pourrait nous emporter. Les petits États tels que la Papouasie-Nouvelle-Guinée connaissent déjà une situation délicate. Pour nous, la pauvreté, l'analphabétisme, les maladies, les conflits et les crimes, la dégradation de l'environnement et l'instabilité politique sont plus que des concepts. Ils font partie de notre vie quotidienne.

Le monde peut-il comprendre la réalité de ces simples faits et développer de nouvelles structures et des processus pour amortir leurs effets? Les États insulaires du Pacifique, qui possèdent des industries fondées sur l'exploitation de ressources naturelles telles que les pêcheries et la production de bois de construction, ont besoin de mécanismes qui encouragent l'exploitation durable des ressources, et l'ONU et l'Organi-

sation mondiale du commerce (OMC) doivent être à l'avant-garde dans ce domaine.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée se déclare en faveur de la liberté des échanges et de l'investissement d'ici à 2020. Nous avons été déçus par l'incapacité à commencer une nouvelle série de négociations de l'OMC à Seattle. Parler de nouveaux arrangements commerciaux préférentiels est également décevant. Quand certaines nations sont considérées comme étant plus égales que d'autres, les plus faibles sont négligées. Il existe déjà un fossé inacceptable entre les pays en développement et les pays développés. L'engagement des économies vulnérables à la liberté des échanges et de l'investissement les expose davantage.

Nous sommes également préoccupés par la perspective de nouveaux liens entre les droits commerciaux et les conditions sociales et écologiques. Il est raisonnable d'espérer une adhésion aux normes internationales mais il n'est pas raisonnable d'envisager des sanctions contre ceux qui ne peuvent faire face à de nouveaux critères arbitrairement imposés.

À long terme, le développement soutenu suppose que les îles du Pacifique construisent des économies solides. La Papouasie-Nouvelle-Guinée a commencé à le faire en accroissant l'investissement dans les ressources humaines et les infrastructures économiques. Les îles du Pacifique ont besoin de capitaux et de technologies des pays développés, mais les directives en matière de financement, les politiques de développement multilatéral et les institutions financières doivent être plus souples et répondre à nos exigences et à nos moyens.

Nos besoins ne se limitent pas au commerce et à l'investissement. Pour nombre d'entre nous, notre existence même en tant que nation sera menacée si l'on ne traite pas sans délai du problème du niveau croissant des océans. Ce ne sont pas tous les gouvernements qui ont accepté les objectifs d'émissions du Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et tous ne respecteront pas les objectifs convenus. L'Organisation doit sans tarder déployer de nouveaux efforts sérieux dans ce domaine.

La Papouasie-Nouvelle-Guinée doit non seulement s'adapter aux transformations économiques, sociales et écologiques, mais elle fait face à des changements politiques tout aussi vitaux à l'Est et à l'Ouest. Il est évident que les mécanismes destinés à répondre aux menaces à la stabilité sont peu efficaces. Ils ont besoin

d'être renforcés, non seulement pour régler des conflits, mais surtout pour les empêcher. Notre propre expérience à Bougainville et nos efforts pour aider les Îles Salomon et Fidji à trouver leurs propres solutions à leurs crises montrent que la coopération avec nos voisins et les organes multinationaux est porteuse de progrès.

Trop souvent, les organes représentatifs et les États traitent des conflits après leur apparition, et parfois avec des armes politiques et économiques destructrices et coûteuses. En outre, il est clair qu'une intervention efficace nécessite une compréhension réelle d'une société. L'adoption de cette approche dans le Pacifique Sud constituera un point de départ.

L'ONU elle-même doit faire son autocritique. Le peu d'attention qu'elle accorde à la région Sud-Ouest du Pacifique a été trop coûteux. En particulier, le Conseil de sécurité doit être élargi et inclure une voix pour l'Asie et le Pacifique.

Toutes les institutions multilatérales – et pas seulement les organismes des Nations Unies – doivent reconstruire leurs structures et processus pour s'adapter à une situation qui évolue rapidement dans le monde, les régions et les nations. Si on ne le fait pas, il y aura davantage de souffrances humaines et cela est inacceptable.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. A. R. le Prince 'Ulukalala Lavaka Ata, Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et de la défense du Royaume des Tonga.

Le Prince 'Ulukalala Lavaka Ata (*parle en anglais*) : Ce Sommet marque un jalon historique qui, à partir des enseignements tirés du passé, nous donne l'occasion de mettre au point l'orientation future de notre Organisation en traitant des questions qui la préoccupent et qui préoccupent nos peuples. En conséquence, le résultat de ce Sommet devrait répondre à nos besoins et à nos préoccupations, et nous permettre de réaliser nos aspirations collectives.

Je félicite le Secrétaire général de la qualité de son rapport intitulé « Nous, les peuples ». Il y expose des questions poignantes qui méritent une attention soutenue. Ces questions vont des nouveaux défis à la mondialisation, et de l'affranchissement du besoin et de la peur à la viabilité de la planète et au renouvellement de l'Organisation des Nations Unies. Le rapport

est couronné par quatre initiatives importantes : vivre à l'abri du besoin, vivre à l'abri du fléau de la guerre, vivre à l'abri des dangers d'une planète souillée par les activités humaines, et faire de notre Organisation un instrument plus efficace entre les mains des peuples du monde. Nous devons consacrer nos énergies, nos ressources et nos politiques à améliorer l'éducation, à protéger notre environnement, à éliminer la pauvreté, à promouvoir l'égalité entre les sexes, à améliorer la sécurité et à promouvoir la bonne gouvernance, les droits de l'homme et la primauté du droit. Par conséquent, je souscris aux questions soulevées dans le rapport et aux initiatives que le Secrétaire général prévoit pour le nouveau siècle afin de réaliser nos priorités et, à cette fin, j'estime qu'il est nécessaire d'adopter un programme axé sur l'action.

Je me félicite de l'engagement pris par les États Membres de lutter contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, de même que de l'engagement pris par les États membres du Groupe des Huit d'annuler la dette des pays pauvres fortement endettés. Nous attendons avec impatience que cet engagement soit mis en oeuvre sans délai.

Au cours du dernier siècle et demi, le Royaume des Tonga a beaucoup investi dans l'éducation. Si nous en avons tiré grand profit, nous estimons maintenant absolument essentiel que les pays en développement se rendent maîtres des technologies de l'information et de la communication. À cet égard, je me félicite de la Déclaration ministérielle du Conseil économique et social ayant trait aux technologies de l'information.

Si mon fils voit dans la technologie de l'information la voie à suivre, il est clair que c'est la façon de communiquer; il s'agit d'un moyen important d'améliorer l'éducation de tous les membres de notre société, et elle leur permet de participer à ce qui se passe dans le monde. C'est aussi, en partie, la raison pour laquelle nous appuyons le Réseau informatique des petits États insulaires en développement (SIDSnet). En particulier, je me félicite de l'offre du Japon d'établir à Okinawa un programme portant sur la technologie de l'information et lui suis reconnaissant des ressources affectées à cette initiative. Cette offre et les mécanismes de son fonctionnement méritent un examen attentif.

Je suis bien informé des besoins particuliers des petits États insulaires en développement, besoins qui devraient être satisfaits par l'application du Programme

d'action de la Barbade et des résultats de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Par conséquent, nous demandons instamment à la communauté internationale de prendre un engagement précis afin de répondre à ces besoins.

Je me félicite de l'inclusion de la vulnérabilité économique parmi les facteurs servant à déterminer quels sont les pays les moins avancés, mais je reconnais en même temps que les petits États insulaires en développement sont vulnérables aux changements environnementaux. Par conséquent, je recommande aux délégations les travaux sur l'indice de vulnérabilité écologique actuellement en voie de mise au point par la Commission océanienne de recherches géoscientifiques appliquées, et j'exprime ma gratitude aux États Membres qui ont offert les ressources nécessaires pour achever cette étude.

Les petits États insulaires en développement sont prisonniers de la mer, avec tous les problèmes que cela comporte. Ils sont extrêmement vulnérables à la mondialisation, car ses bienfaits ne sont pas encore équitablement partagés, et ils demeurent assujettis aux caprices des forces du marché. Puisqu'ils sont étroitement tributaires de l'océan, les efforts visant à exploiter les ressources vivantes et non vivantes des océans ont pour eux une importance particulière. Ainsi, les activités entreprises cette année et qui le seront dans l'avenir immédiat par les États parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, dans le cadre du processus consultatif officiel ouvert à tous sur les océans et le droit de la mer, et par l'Autorité internationale des fonds marins revêtent une importance capitale pour les petits États insulaires en développement, et ces activités sont à la base des accords qu'ils s'efforcent de conclure, prévoyant qu'une juste part de l'exploitation de ces ressources leur revienne.

La Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qui s'est terminée récemment, semble donner espoir que le désarmement nucléaire pourrait être possible dans un proche avenir; toutefois, le transport de déchets nucléaires sur les eaux territoriales des petits États insulaires en développement appelle un examen régulier pour garantir qu'il respecte les normes internationales de sécurité les plus élevées.

Le Royaume des Tonga appuie les efforts déployés par le Conseil de sécurité et par l'Assemblée générale afin de trouver des solutions aux conflits et

d'instaurer une paix durable dans les régions troublées du monde. En appuyant les activités de maintien de la paix des Nations Unies, nous souscrivons à l'appel lancé pour revoir la formule servant à établir notre contribution sur la base d'une entente juste et équitable, et de la capacité de paiement. Nous attirons également l'attention des délégations sur les recommandations du rapport Brahimi.

Enfin, j'appuie l'effort visant à réformer le Conseil de sécurité par l'élargissement du nombre de ses membres permanents et non permanents, qui comprendrait aussi bien des pays développés que des pays en développement, cela afin de refléter les réalités d'aujourd'hui, de répondre aux besoins actuels et de traiter des questions urgentes. Si nous n'effectuons pas cette réforme, nous traiterons des problèmes d'aujourd'hui avec les mécanismes d'hier.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Samdech Hun Sen, Premier Ministre du Royaume du Cambodge.

M. Hun Sen (Cambodge) (*parle en anglais*) : J'ai préparé un long discours en vue de ce Sommet, dans l'intention d'informer cette Assemblée de nos aspirations, de nos besoins et de nos préoccupations en ce qui concerne les problèmes du développement de l'humanité et la création d'un nouvel ordre mondial à l'ère de la mondialisation. J'ai demandé que ce texte soit distribué aux délégations à titre informatif.

Dans l'ensemble, on s'accorde à penser que l'humanité a été témoin de changements et de progrès inimaginables, immenses et défiant toute mesure au cours des mille dernières années, et en particulier durant le siècle dernier. Cependant, nos réussites masquent également plusieurs échecs qui persistent toujours, et semblent faire apparaître davantage de dangers pour l'avenir. De nombreux dirigeants ont soulevé ces questions lors d'importants forums internationaux. Qu'il me soit permis d'aborder quelques-unes de ces grandes questions; j'estime ainsi pouvoir apporter une contribution aux débats menés dans le cadre de ce Sommet du millénaire.

Premièrement, nos plus grandes préoccupations en ce moment sont de réduire rapidement la pauvreté, l'écart entre les riches et les pauvres et l'énorme fossé économique découlant des conséquences négatives de la mondialisation, qui est en cours et continue de s'étendre à toutes les régions du monde. La tâche la

plus importante consiste à offrir des possibilités et à créer les conditions qui permettront aux pays pauvres de tirer profit comme il convient de la mondialisation. Cela exige des transferts plus importants de ressources financières, techniques et technologiques, afin d'offrir aux pays en développement la possibilité de participer pleinement et sur un pied d'égalité à la liberté des échanges, en leur fournissant un accès favorable aux marchés des pays développés sans conditionnalités cachées ni subventions nationales.

Nous devons envisager un nouveau partenariat entre les pays développés et les pays en développement en vue d'élaborer les mesures voulues pour permettre à ces derniers de relever les défis de la mondialisation. Simultanément faut s'attacher à mettre au point des politiques et à créer un climat propice pour promouvoir un courant accru d'investissements, de technologies et de connaissances nouvelles vers les pays en développement et notamment vers les pays les moins avancés.

Deuxièmement, le Cambodge étant l'un des pays les plus pauvres du monde, nous sommes préoccupés par la tendance générale à la baisse de l'aide publique au développement. Nous pensons que les services de financement devraient octroyer davantage de subventions aux pays pauvres afin d'encourager leur développement jusqu'à ce qu'ils parviennent à un seuil minimum. À cet égard, nous nous félicitons vivement des progrès faits en vue d'atteindre dès que possible l'objectif internationalement convenu et non encore atteint de consacrer 0,7% du produit national brut des pays développés à l'aide publique au développement.

Troisièmement, le fardeau écrasant de la dette extérieure des pays pauvres est une entrave majeure à la croissance économique et aux investissements dans la mise en valeur des ressources humaines. Les pays du Groupe des Huit sont convenus d'annuler le lourd fardeau des arriérés impayés de la dette des pays pauvres. Cette initiative a été chaleureusement accueillie par tous et elle devrait être encore améliorée en fournissant des ressources supplémentaires pour aider les pays pauvres très endettés et en l'étendant à un plus grand nombre de pays pauvres.

À cet égard, de nombreux pays, dont le Cambodge, ont redoublé d'efforts pour obtenir un rééchelonnement de leurs anciennes dettes, notamment celles qui ont été contractées pendant les années 70. Il est toutefois regrettable que ces dettes aient été contractées durant la guerre froide pour financer les guerres ou-

vertes dans le pays et dans la région. Dans ces circonstances, une grande partie des prêts accordés n'a pas été utilisée pour promouvoir le développement. Il est donc nécessaire qu'il y ait une volonté politique d'annuler ces dettes. Certains pays qui semblent partager ce point de vue ont adopté cette démarche et n'ont pas exigé d'être remboursés. De même, nous apprécions hautement la générosité des pays donateurs et des institutions financières internationales qui ont accordé de nouveaux prêts à des conditions de faveur à certains pays pauvres tels que le Cambodge, afin de promouvoir le développement et réduire la pauvreté.

Quatrièmement, la mise en valeur du capital humain est un facteur déterminant du progrès social et du développement. C'est pourquoi il convient de donner la priorité au renforcement des capacités des pays les moins avancés, tels que le Cambodge, afin qu'ils puissent parvenir aux objectifs ultimes de développement économique et social et participer effectivement et sur un pied d'égalité aux affaires régionales et mondiales.

Cinquièmement, le Cambodge approuve l'initiative qui vise à encourager la création d'un nouvel ordre mondial en mettant sur pied une nouvelle institution et en formulant un nouvel ordre du jour ou bien en améliorant et en réorientant l'institution existante afin d'assurer que tous les pays en développement puissent profiter de manière juste et équitable de la mondialisation. Cela implique également qu'il faut réformer l'Organisation des Nations Unies. La réforme du Conseil de sécurité devrait être menée de manière à aider l'ONU à s'acquitter plus efficacement de ses responsabilités en déterminant la destinée du monde avec plus d'efficacité et en toute légitimité aux yeux des nations et des peuples de toutes les régions, indépendamment de leur niveau de développement. À cet égard, le Cambodge se félicite de l'initiative tendant à élargir la composition du Conseil de sécurité et exprime son appui au Japon et à l'Inde qui ont présenté leur candidature pour occuper des sièges permanents au Conseil de sécurité.

Je suis certain que le présent Sommet du millénaire réaffirmera l'engagement pris par l'ensemble des États Membres de réaliser la vision commune que nous avons du monde au nouveau millénaire. Nous donnerons la preuve de notre ferme détermination à tenir cet engagement dans les actions de suivi qui seront entreprises après le Sommet.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Göran Persson, Premier Ministre du Royaume de Suède.

M. Persson (Suède) (*parle en anglais*) : Nous vivons à un moment historique où le progrès mondial est une réelle possibilité; un monde doté d'une combinaison de richesses sans précédent, qui a connu des progrès scientifiques dans les domaines des sciences et des techniques, un monde dans lequel la liberté politique et la responsabilité démocratique sont devenues la norme et où les États ne sont plus convaincus d'avoir des ennemis naturels, un monde qui nous permet d'avoir accès à de nombreuses cultures et qui célèbre la diversité en tant que source d'inspiration, un monde où des populations entières et les femmes en particulier connaissent la libération sociale.

Nous avons de bonnes raisons d'être optimistes et même de nous enorgueillir mais non d'être satisfaits. Les progrès réalisés devraient se mesurer non pas d'après les succès des plus privilégiés mais par l'existence que les groupes les plus désavantagés peuvent mener.

Nous sommes malheureusement conscients qu'une partie de l'humanité est tenue à l'écart du progrès et qu'elle doit lutter chaque jour pour sa survie et pour la justice. La pauvreté est la préoccupation principale du Sommet et la toile de fond de tous les efforts qui sont déployés à l'échelle internationale.

Nous, les peuples, avons suffisamment de connaissances et de ressources pour agir en tant que citoyens responsables du monde. La tâche qui nous revient en tant que dirigeants consiste à créer le climat politique, social et économique propice.

Représentant l'un des pays les plus riches du monde qui est connu pour ses traditions démocratiques et sa stabilité, je tiens à appeler l'attention sur un danger qui risque de compromettre notre capacité à assumer notre responsabilité commune. Dans plusieurs démocraties, c'est la démocratie elle-même qui est remise en question. Un trop grand nombre de personnes ne se soucient pas de voter et sont peu enclines à participer à la vie politique. Les divisions sociales et le chômage engendrent la méfiance. Les forces sinistres du racisme et de l'antisémitisme trouvent des appuis. Certains s'insurgent contre l'aspect débridé de la mondialisation et en viennent à applaudir un nationalisme insulaire.

Le présent Sommet peut ouvrir des perspectives plus prometteuses. Il peut devenir un point de référence pour tous ceux qui souhaitent oeuvrer de concert pour créer un avenir meilleur. L'avenir n'est pas marqué du sceau du destin; c'est en coopérant tous ensemble que nous le modèlerons.

C'est à nous de choisir. Certains disent que l'égalité est une entrave au développement. Mais si nous regardons autour de nous, nous voyons que les pays qui ont mis les outils du développement dans les mains de leur population réalisent des progrès plus durables. Une population bien éduquée, une répartition équitable des revenus, un système de protection sociale qui encourage les entreprises et la mobilité; voilà les clefs du succès dans le cadre de la nouvelle économie.

Et maintenant la mondialisation exige un contrat social plus large, grâce auquel les forces du marché servent mieux les populations.

Lorsque nous serons de retour chez nous, pourrions-nous traduire nos paroles en actes? Des efforts systématiques et une volonté politique constante sont essentiels. Notre Secrétaire général est un guide précieux et constant. Son rapport du millénaire est une excellente référence pour vérifier si nous nous sommes dûment acquittés de nos tâches.

Nous sommes-nous rapprochés de l'objectif de réduire de moitié l'extrême pauvreté d'ici à 2015? Pour atteindre cet objectif, l'allègement de la dette est nécessaire. Qu'en est-il de l'approvisionnement en eau salubre et de l'air pur? Ou de l'éducation pour tous les enfants, avec un investissement égal pour les filles et pour les garçons? Agissons-nous assez contre les changements climatiques catastrophiques et contre des maladies mortelles telles que le VIH/sida? Luttons-nous contre la criminalité organisée et la corruption? Respectons-nous la libre volonté de nos populations, en veillant au respect des droits de l'homme universellement applicables? Cherchons-nous à encourager la participation dans les jeunes démocraties nouvelles comme dans les vieilles? Qu'en est-il de la protection des conventions que nous avons signées, du désarmement, en conformité avec nos déclarations, de la prévention des conflits ou de leur règlement, en recourant au dialogue plutôt qu'aux armes?

L'ONU a besoin de posséder à nouveau la force qui réside dans la confiance et le mandat des peuples afin d'être une Organisation résolue et dotée des ressources appropriées. Est-ce que nous payons notre dû à

l'Organisation avant d'en tirer parti? Honorons-nous nos engagements en faveur de l'aide au développement? Et du maintien de la paix, devoir bien exposé dans le rapport Brahimi, qui mérite le plein support de tous?

Chers collègues, la réponse devrait être un Oui franc! Il n'y a pas lieu d'hésiter. Seules des mesures résolues dans ces voies déjà convenues peuvent rétablir la confiance dans une volonté unie des nations de défendre l'humanité – toute l'humanité.

Les membres présents du Conseil de sécurité et ceux qui aspirent à devenir membres d'un Conseil réformé et élargi, dont nous avons besoin, doivent mériter la confiance que nous plaçons en eux – un droit de veto limité – un adieu aux armes nucléaires – des sanctions moins simplistes.

L'égalité et le développement vont de pair. Le développement sera plus puissant quand tout le monde en aura sa part. Nous irons tous mieux si personne n'est abandonné. Nous avons un avenir; cet avenir nous est commun. Tel doit être le puissant message du Sommet du millénaire.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Poul Nyrup Rasmussen, Premier Ministre du Royaume du Danemark.

M. Rasmussen (Danemark) (*parle en anglais*) : L'Organisation des Nations Unies est la somme de nos efforts, de nos engagements, de nos contributions. Elle est ce qu'en font les pays membres. Ce qui doit éclairer notre route, c'est le principe de la valeur égale de chacun et la justice sociale pour tous. Le Secrétaire général a offert, à mon sens, l'analyse des tendances mondiales auxquelles nous sommes confrontés. Il a énergiquement plaidé la cause de l'avenir de l'Organisation des Nations Unies. Les problèmes mondiaux doivent être traités mondialement; par conséquent, nous avons besoin d'une Organisation des Nations Unies plus forte.

Qu'il me soit permis d'ajouter que la mondialisation ne peut se réduire à créer de plus grands marchés. À travers le monde, d'innombrables millions vivent dans la pauvreté, en marge des changements, là où l'avenir a l'air d'être une impasse. L'Afrique, en particulier, semble prise dans le cercle vicieux de la désolation et du désespoir. Personne – personne – ne peut justifier une acceptation fataliste et cynique de cette

situation. Nous devons agir, et nous devons faciliter la renaissance de l'Afrique. Les investissements, le transfert de connaissances et de ressources sont nécessaires au développement de l'Afrique.

Nous devons créer un cadre humain pour les forces internationales de l'économie de marché, comme nous l'avons fait dans nos économies nationales. Nous devons placer l'être humain avant l'argent et le marché. Lorsque les sociétés internationales font des profits aux dépens du progrès social, nous avons l'obligation d'assurer le juste équilibre. Il ne peut jamais exister un taux de change entre l'argent et la souffrance humaine.

Au Sommet de Copenhague en 1995, la pauvreté et le progrès social furent inscrits en tête de l'agenda du développement. Puis-je souligner que ce n'est que si le secteur privé et le secteur privé travaillent la main dans la main pour garantir une répartition équitable des profits que nous parviendrons à réaliser la véritable promesse de la mondialisation?

L'Organisation des Nations Unies est ce que nous, dirigeants, voulons en faire. C'est notre appui qui dessine la destinée de l'ONU. Nous devons faire davantage.

Je me félicite de l'accent mis sur la solidarité mondiale et la responsabilité sociale dans le rapport du Secrétaire général. Les pays les moins avancés ont besoin qu'on agisse dans les domaines du commerce, de la dette et de l'aide, afin de rattraper leur retard. Les pays en développement devraient jouir des avantages du commerce international. Une amélioration considérable de l'accès de leurs produits aux marchés – et, à mon avis, de tous leurs produits – doit être au centre des préoccupations du prochain cycle de l'Organisation mondiale du commerce. Nous devons tous répondre aux exigences et aux demandes du Bureau international du Travail concernant les droits de la main-d'œuvre. Nous, venus de la partie la plus riche du monde, devons aider les pays en développement à atteindre ces objectifs.

L'allègement de la dette est susceptible de fournir des ressources considérables qui pourront être investis dans la réduction de la pauvreté, l'éducation et la santé. Les créanciers bilatéraux et multilatéraux doivent donc assumer leur part des coûts. La tendance à la baisse de l'aide, affirmée de longue date, doit être inversée. Beaucoup – et j'insiste, beaucoup – trop peu de pays respectent nos modestes engagements. Si le Danemark, mon pays, parvient à atteindre et à dépasser les objec-

tifs, d'autres pays peuvent en faire autant. Le processus de financement pour le développement offre l'occasion de renouveler nos engagements et d'agir. Le Secrétaire général peut compter sur notre appui.

Mais je voudrais aussi souligner que la dette, l'aide et les échanges ne sont pas des questions indépendantes les unes des autres. Améliorer d'un côté et opérer des compressions de l'autre est dénué de sens. Nous ne pouvons obtenir un développement durable que si nous adoptons une démarche cohérente. Par conséquent, j'exhorte les pays qui peuvent réellement changer la situation – des pays qui comptent parmi les plus développés et fortunés – à faire un effort supplémentaire.

Après le Sommet de Rio de 1992, il est évident que le développement durable est la somme de beaucoup d'aspects, notamment sociaux, économiques et écologiques.

Les chefs d'État et de gouvernement doivent se réunir et examiner ensemble les prochaines mesures à prendre. Nous devons promouvoir un programme de coopération plus étroite qui mette davantage l'accent sur les besoins des pays en développement. Nous devons combler le fossé entre les riches et les pauvres. Il faut pour cela un effort majeur de la part des pays industrialisés et, soyons francs à ce Sommet du millénaire, trop souvent nous nous sommes fixé de nouveaux délais pour atteindre des objectifs anciens. Le moment est venu d'agir. Il faut que les paroles soient suivies d'actes.

Une coopération efficace exige de la solidarité et une Organisation des Nations Unies forte et efficace. Il nous faut une ONU qui soit en mesure de s'acquitter de son mandat. Il nous faut des réformes et les contributions doivent être versées par tous. Aussi bien par les petites nations que par les grandes nations.

Il convient de rendre hommage au Secrétaire général qui est parvenu à alléger l'ONU et à accroître son efficacité. L'élan donné par sa révolution tranquille de 1997 doit être maintenu. Il est temps de démanteler les organes et les activités périmés. Le Secrétaire général peut compter sur l'appui du Danemark.

Il est également grand temps de réformer le Conseil de sécurité. Le nombre des membres permanents ou élus n'est qu'un reflet du passé. Il doit refléter le présent et l'avenir.

L'ONU a besoin de disposer d'une capacité considérable et robuste pour les opérations de paix. Elle doit être en mesure d'agir rapidement avec une force crédible. Le rapport du groupe d'études de l'Ambassadeur Brahimi formule des raisons solides et des recommandations franches pour redresser la situation. Le Secrétaire général peut compter sur notre appui. J'ajouterai que les personnes dévouées qui servent quotidiennement les Nations Unies comme Casques bleus ou travailleurs humanitaires ont un droit, elles ont droit à la sécurité et à la protection. Les événements atroces récemment survenus au Timor occidental sont un nouveau triste rappel de cette exigence.

Mais les actions préventives doivent toujours constituer la priorité. J'ai par conséquent le plaisir d'annoncer que le Gouvernement danois a décidé de verser une contribution de 1 million de dollars au Fonds d'affectation spéciale pour l'action préventive.

Depuis près d'un demi-siècle, l'ONU constitue l'instance commune primordiale pour la promotion de la paix et du progrès social. Dans ce sens je me félicite de la décision historique prise récemment de créer un forum permanent chargé des questions relatives aux populations autochtones.

Je voudrais terminer en disant qu'il serait injuste de reprocher à l'ONU de n'avoir pas répondu à nos attentes. Le fait est que c'est seulement à condition que nous, dirigeants du monde, soyons prêts à agir, individuellement et collectivement, que nous donnions à l'ONU l'autorité et les ressources nécessaires, que nous pourrions aller vers un meilleur monde pour tous.

Reconnaissons aujourd'hui que nous pouvons faire mieux, tous ensemble.

Comme je l'ai dit au début de mon intervention, l'ONU est la somme de nos efforts, de nos engagements et de nos contributions.

Le Danemark reste prêt à assumer sa part de responsabilité et j'exhorte tous mes collègues à faire de même.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Edward Fenech-Adami, Premier Ministre de la République de Malte.

M. Fenech-Adami (Malte) (*parle en anglais*) : Homère, le premier grand poète de l'humanité, a choisi l'état de siège pour décrire la condition humaine dans

sa première épopée, l'Iliade. Ensuite il est passé à une autre métaphore pour la vie humaine dans sa deuxième épopée, l'Odyssée; l'existence humaine y est devenue un voyage sur les mers par opposition aux situations marquées par la stagnation et la corruption, qui peuvent si souvent aboutir à la guerre.

Je crois que l'image que le monde a de lui-même a évolué d'une façon quelque peu analogue, comme l'indique le rapport du Secrétaire général. Cette évolution trouve sa source dans un désir de nous distancer de la mentalité de siècle d'où, par un processus inéluctable, est née notre Organisation et d'entamer le nouveau millénaire pleinement conscients que nous – l'ensemble de l'humanité – sommes embarqués pour le même voyage, sur le même navire, et avec des objectifs très similaires, s'ils ne sont pas tout à fait identiques.

Le rapport du Secrétaire général reconnaît d'autre part pleinement l'interdépendance étroite des dimensions économique, écologique et éthique de la sécurité mondiale. Il met l'accent sur des questions d'actualité qui, dans une large mesure, peuvent être considérées comme des questions d'intérêt commun, des questions faisant partie du patrimoine commun de l'humanité. Nous nous félicitons à cet égard de la volonté du Sommet de garantir le libre accès à l'information sur le séquençage du génome humain.

La mondialisation se manifeste rapidement et de façon tout à fait claire aujourd'hui comme une force impressionnante qui offre des possibilités remarquables pour les économies du monde. Ce n'est toutefois pas une panacée dont on peut attendre qu'elle règle tous les problèmes causés par le sous-développement. Les avantages de la mondialisation, s'ils sont répartis de manière équitable, peuvent contribuer à la cicatrisation des blessures causées par les conséquences dévastatrices du sous-développement et de la pauvreté.

La mondialisation a eu pour effet d'accroître notre interdépendance. Elle nous aide à mieux comprendre que les problèmes d'un pays ne sont jamais strictement les siens. Mais le début de la mondialisation a coïncidé avec des changements dans la manière dont nous percevons la valeur de solidarité. À l'intérieur de nos pays, beaucoup d'entre nous réévaluent la viabilité de nos systèmes de protection sociale alors qu'à l'étranger l'aide publique au développement a plutôt diminué qu'augmenté.

Il ne faut pas permettre que la mondialisation oblitère notre valeur de solidarité; elle doit plutôt nous

donner une nouvelle vision de cette valeur fondamentale pour le nouveau siècle. La solidarité doit prendre de nouvelles formes à travers lesquelles sont partagés les progrès dans de nombreux domaines, y compris ceux de la science et de la médecine car dans un monde interdépendant, il y va de notre intérêt commun de les partager.

Nous devons agir rapidement pour empêcher que s'élargisse la fracture numérique entre les quelques pays bénéficiaires des bienfaits de la mondialisation et les nombreux pays marginalisés. Si nous n'y parvenons pas, nous risquons d'exacerber le fléau de la pauvreté qui souvent, en fait trop souvent, est à l'origine des conflits.

Il est tout aussi important de réaffirmer notre attachement à l'ONU et à sa Charte en tant que fondement d'un monde plus pacifique, plus prospère et plus juste. La déclaration que nous adoptons à ce Sommet du millénaire contient l'engagement de faire de l'ONU un instrument plus efficace, un instrument capable de promouvoir les forces nécessaires au changement. Pour que l'ONU puisse le faire, elle doit toutefois disposer des moyens nécessaires.

Aujourd'hui, l'ONU accomplit des réformes internes et externes afin de disposer des ressources adéquates pour s'acquitter de ses mandats. Un domaine où la demande de ressources est sans cesse croissante est le rôle des activités de maintien de la paix de l'ONU. Je voudrais à ce sujet exprimer le soutien de Malte pour les initiatives en cours. Je signale ici notre intention d'augmenter d'une façon significative notre contribution aux missions de maintien de la paix, en passant volontairement du groupe C au groupe B.

Je voudrais aussi affirmer l'engagement de Malte dans la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Mon gouvernement entend non seulement signer la déclaration intitulée « Tolérance et diversité – Une vision pour le XXI^e siècle »; mais aussi apporter une contribution valable et pertinente à cette Conférence.

Je voudrais terminer en réitérant l'adhésion de Malte aux principes à la base de l'Organisation, et notre certitude que ce Sommet du millénaire donnera un nouveau souffle à l'ONU afin qu'elle devienne un instrument plus efficace entre les mains des peuples des Nations Unies, et ce, non seulement en paroles mais aussi dans les faits.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Atal Behari Vajpayee, Premier Ministre de la République de l'Inde.

M. Vajpayee (Inde) (*parle en hindi, interprétation en anglais assurée par la délégation*) : J'ai grand plaisir à prendre la parole au Sommet du millénaire des Nations Unies et à adresser mes plus sincères félicitations aux deux Coprésidents.

Nous sommes réunis ici pour exprimer les aspirations et les espoirs de 6 milliards de personnes pour le XXI^e siècle. Il ne peut y avoir de développement sans paix entre les nations et de démocratie au sein de ces nations. La paix, la démocratie et le développement sont complémentaires.

Alors que ce Sommet marque le début d'une ère nouvelle, le danger de la guerre nucléaire continue de faire peser une grave menace sur la paix et la sécurité mondiales. Durant la deuxième moitié du X^e siècle, l'Inde a été à l'avant-poste de la campagne pour le désarmement nucléaire universel, mais notre cri n'a pas été entendu. En 1998, l'Inde a été forcée de développer ces armes parce que les principaux États détenant des arsenaux nucléaires n'ont pas fait droit à cette demande quasi universelle de désarmement. De plus, la prolifération d'armes nucléaires dans notre voisinage nous a rendus très vulnérables.

L'amère expérience de l'Inde lui a appris qu'il faut être fort pour défendre la paix. Néanmoins, notre politique est basée sur la responsabilité et la mesure. Nous sommes toujours aussi déterminés à promouvoir un désarmement nucléaire universel et vérifiable. Nous soutenons la proposition du Secrétaire général pour une conférence internationale sur la menace nucléaire.

Actuellement, de toutes les menaces qui pèsent sur la démocratie, le développement et la paix, la plus diabolique est le terrorisme, avec son cortège d'éléments connexes : extrémisme religieux, trafic de drogues et commerce illégal d'armes. Le terrorisme se nourrit de la violence contre des innocents. Il essaie de miner des sociétés plurielles et ouvertes.

Ici, face à ce rassemblement de chefs d'État venus pour donner ensemble un nouveau départ à la coopération internationale pour le XXI^e siècle, j'en appelle à la communauté internationale pour qu'elle lutte contre le terrorisme avant qu'il ne soit trop tard. Nous demandons instamment l'adoption et la mise en appli-

cation rapides de la convention d'ensemble contre le terrorisme, qui sera négociée à la session de l'Assemblée générale, après ce Sommet.

Beaucoup de discours diplomatiques ont été prononcés du haut de cette tribune. Malheureusement, certains n'étaient que mascarade de la vérité. Le monde doit regarder les réalités en face. La sincérité des intentions ne se révèle pas dans les mots, mais dans les actes. Le terrorisme et le dialogue ne vont pas de pair.

Le monde et l'ordre mondial ont changé dans la deuxième moitié du siècle. Ces changements ne sont pas reflétés par la composition du Conseil de sécurité, qui continuera de jouer un rôle très important au cours de ce nouveau siècle. C'est pourquoi, il est nécessaire que le Conseil de sécurité soit plus représentatif des nouvelles réalités. L'Inde est prête à jouer son rôle au sein d'un Conseil de sécurité élargi.

Ce Sommet est unique. Il se déroule à un moment unique de l'histoire. Alors que le monde passe d'une ère à l'autre, promettons de rassembler les nations dans une famille mondiale, unie par la paix et la prospérité.

Je voudrais terminer par cette invocation indienne :

Que tous vivent heureux

Que tous soient en bonne santé

Que tous vivent sous l'heureux auspices

Que personne ne connaisse la détresse

Que la paix règne partout!

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Yeshey Zimba, Président du Conseil des ministres du Royaume du Bhoutan.

M. Zimba (Bhoutan) (*parle en anglais*) : J'ai grand plaisir à féliciter les deux dirigeants émérites qui ont été élus pour coprésider ensemble le Sommet du millénaire. Le fait qu'ils représentent des régions géographiques, des cultures et des systèmes économiques différents, est une indication de notre volonté collective d'inaugurer une ère de compréhension, de paix et de coopération plus grandes dans les relations internationales.

Je voudrais exprimer la gratitude de ma délégation au Secrétaire général, M. Kofi Annan, pour son excellent rapport, qui est à la fois stimulant et dense. Il

répond à l'attente d'une analyse détaillée sur laquelle fonder notre effort commun pour envisager l'avenir de notre planète dans le nouveau siècle.

Cinq ans se sont écoulés depuis la commémoration du cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, et un nouveau millénaire a commencé. Mais le monde n'est pas encore débarrassé du fléau de la guerre, et il y a encore des facteurs qui poussent des secteurs entiers de notre société à rechercher des changements à travers le recours aux violences mutuelles. Ces facteurs sont notamment l'insécurité, l'inégalité, la pauvreté et le désespoir. Mais cela veut-il dire que l'ONU a échoué? Certainement pas.

Malgré toutes ses imperfections, l'ONU est une institution à laquelle il n'y a pas de substitut possible. Elle a donné l'espoir dans une époque d'instabilité, de crise et de guerre. Pour les pays les plus petits et les plus vulnérables, cette institution mondiale a servi à protéger la souveraineté et la liberté. Et, surtout, l'Organisation est aujourd'hui essentielle à la promotion et à la conduite des relations internationales. Il faut donc confirmer que la sagesse est de nous engager à renforcer notre Organisation.

Dans ce contexte, je dirais que le moment est venu de faire plus que d'approuver du bout des lèvres la réforme et l'élargissement du Conseil de sécurité. Agissons de sorte qu'il en soit ainsi. Veillons à ce que l'Organisation ait une base financière saine et qu'il y ait une représentation géographique équitable des membres permanents au Conseil.

La mondialisation est une révolution qui touche l'ensemble de la planète et qui est irréversible. Nous, au Bhoutan, l'acceptons comme un résultat naturel de l'évolution continue de la société humaine, accélérée par les miracles de la technologie. Nous pensons que, comme toutes les institutions humaines et les expressions culturelles dont nous sommes les auteurs, la direction, le rythme et l'impact de la mondialisation doivent être orientés pour servir le renforcement de nos valeurs et intérêts communs.

L'atténuation de la pauvreté matérielle et de la faim spirituelle, qui portent atteinte à la dignité humaine et à la valeur de la vie humaine, restent une tâche redoutable pour tous nos gouvernements. Nous considérons le développement global et axé sur l'individu comme un moyen effectif de surmonter le problème. Dans ce contexte, le Bhoutan a élaboré une philosophie et un concept du développement destinés à

promouvoir un « bonheur national brut » et pas simplement le produit national brut. Outre le développement socioéconomique dans l'égalité et la durabilité, il encourage la protection de l'environnement, la promotion des valeurs humaines fondamentales et la bonne gouvernance. Il suppose que, dans le processus de promotion du développement et d'affranchissement de la crainte de mourir bientôt et de ne pouvoir subvenir aux besoins élémentaires, l'humanité ne doit pas perdre son âme.

Quand nous parlons de l'élimination de la pauvreté, du maintien de la paix ou de la promotion du développement socioéconomique, les moyens de financement sont un facteur contraignant, en raison non seulement de leur manque absolu, mais aussi d'une volonté politique insuffisante de partager les ressources disponibles. À cet égard, nous ne devons pas négliger la diminution du rôle et de la capacité de l'ONU, en raison surtout du manque d'appui et de fonds. Ma délégation voudrait saisir cette occasion pour remercier les quelques pays développés qui ont atteint, voire dépassé, l'objectif annuel convenu d'affecter 0,7 % du produit intérieur brut à l'aide publique au développement, et nous demandons aux autres de faire de même.

La paix et la sécurité sont des préalables à la créativité et à la productivité humaines. Ce sont les fondements du progrès socioéconomique. Ce Sommet est historique non seulement dans le contexte du nouveau millénaire, mais aussi en raison de l'affirmation, par le plus grand nombre de chefs d'État et de gouvernement jamais réunis dans l'histoire, de la pertinence et de l'importance de cet organisme mondial. Il est donc temps d'engager nos pays et nos peuples à servir les idéaux et buts de l'Organisation. Faisons en sorte que ce soit une occasion qui donnera naissance à une Organisation plus forte et plus efficace et qui réussira à créer les conditions de la croissance et du bonheur de l'humanité.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Julio César Franco, Vice-Président de la République du Paraguay.

M. Franco (Paraguay) (*parle en espagnol*) : J'ai le grand plaisir de représenter mon pays, le Paraguay, dans cette salle et de participer à ce grand rassemblement de chefs d'État et de représentants réunis en vue de créer un lien entre la prise de décision et les délibérations.

Le début de ce millénaire constitue plus qu'une date dans l'histoire. Il fournit l'occasion de repenser nos politiques et d'envisager les changements que nos pays devront faire pour atteindre un niveau de développement durable qui respecte la dignité humaine et le besoin de préserver l'écosystème.

Reconnaître le besoin de réformes et de changements effectifs, aux plans national et international, est un signe des temps. La complexité de notre monde est telle que rien n'est sûr et que rien n'est stable. La société mondiale exige de nous l'adoption d'un modèle de développement dans nos pays qui, non seulement tiennent compte de nos avantages comparatifs, mais aussi attache de l'importance au développement des avantages compétitifs.

Les pays en développement comme le mien, avec leur faible infrastructure, doivent être prêts à répondre aux défis d'une société mondiale caractérisée par une hiérarchie politique et militaire, la stratification sociale et une interdépendance asymétrique.

Sans négliger les facteurs externes qui affectent négativement nos possibilités de développement, j'exhorterais les pays qui ont une capacité plus limitée, tels que le mien, à élaborer une stratégie de développement qui renforce la capacité de nos institutions nationales.

Nous avons besoin de nous concentrer sur nos processus endogènes et de renforcer leur efficacité. Notre difficile tâche consiste à créer des modèles institutionnels et à adopter des modes de gestion politique qui nous permettront, dans la perspective d'un développement d'ensemble, de promouvoir des politiques nationales accordant la priorité à la croissance économique, à une répartition équitable des richesses, à la protection de l'environnement et à la concrétisation de l'égalité entre les sexes.

Nous devons réaffirmer notre attachement au paradigme du développement humain. Cela exigera une réévaluation des mécanismes et des méthodes d'action nécessaires pour mettre en place des arrangements institutionnels qui favorisent la participation sociale, accordent une responsabilité accrue à la société civile et créent les moyens de transformer, de façon équitable, nos efforts individuels et collectifs en progrès social.

Il faut que nous investissions toute notre volonté dans l'élaboration d'un modèle de société où la stabilité politique et la croissance économique seront in-

compatibles avec l'inégalité et l'exclusion sociale. L'objectif immédiat de notre effort collectif doit être de répondre aux besoins sociaux. La pauvreté et la marginalisation portent atteinte aux principes moraux de la solidarité, font obstacle aux possibilités de développement démocratique et étouffent la volonté progressiste et l'esprit d'entreprise de nos sociétés. La désintégration sociale interiorise dans les communautés nationales le sentiment de non-appartenance, d'anomie, ce qui affaiblit l'engagement de l'individu face au destin commun de la collectivité. Les sociétés qui perdent leur sentiment d'identité se trouvent diminuées dans leur capacité à relever le défi du capitalisme mondial.

Dans le même ordre d'idées, j'aimerais saisir cette occasion pour rappeler la position du Paraguay en ce qui concerne l'entrée de la République de Chine à Taiwan à l'Organisation des Nations Unies, en tant que Membre à part entière. Le Paraguay demande une fois de plus que ce pays démocratique et progressiste devienne partie intégrante du système des Nations Unies.

De même, nous pensons que le rétablissement du dialogue sur la question des îles Malouines entre le Royaume-Uni et la République argentine est indispensable pour que l'on puisse trouver un règlement pacifique et juste à ce différend.

Enfin, j'aimerais faire référence encore une fois à l'aube du millénaire. En ce début de millénaire, l'optimisme se bat contre le pessimisme. Il y a de bonnes raisons à notre scepticisme et à la désillusion de ceux qui prétendent qu'il n'y a plus d'espoir. Il faut améliorer le processus de prise de décisions politiques et pour ce faire, nous ne devons pas oublier que la politique n'est pas une lutte pour le pouvoir mais la recherche des conditions matérielles et morales qui permettront de créer un environnement propice au plein exercice des droits humains.

La Coprésidente (Finlande) (parle en anglais) : Nous allons maintenant entendre une allocution de S. E. Mme Lydie Polfer, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères du Luxembourg.

Mme Polfer (Luxembourg) : Le rassemblement à New York des dirigeants des peuples de notre planète constitue un geste fort, car il projette l'image d'une volonté commune d'affirmer l'unité et l'interdépendance de nos nations.

Cette réunion est importante. Il nous faut des pères pour apprécier ce qui nous unit mais aussi pour

mesurer les distances qui subsistent entre nous. Mesurables, celles-ci deviendront moins redoutables.

Kofi Annan a évoqué devant nous les potentialités de la liberté face à la peur, la faim, la maladie et l'ignorance. Le sage sera-t-il entendu? Les sociétés des hommes ont depuis longtemps dégagé l'instrument qui permet de retenir durablement le bonheur que procure la sagesse : c'est le droit et son émanation, la loi. Non pas la loi du plus fort, mais celle que définissent et acceptent des partenaires égaux en droits. La légalité internationale sur laquelle se fonde l'action de la société internationale, n'est certes pas un principe immuable. La société internationale, au même titre que les sociétés des différents États, se trouve en constante évolution. À nous de veiller à ce que notre action et les instruments dont nous disposons pour la mener à bien connaissent les adaptations nécessaires.

À l'aube du XXI^e siècle, l'aspiration à la paix et à la prospérité reste au cœur de notre engagement, alors que de nombreux foyers de tension subsistent de par le monde. Au cours des décennies écoulées, l'Organisation a développé son action en vue de maîtriser ces crises, que ce soit en déployant des opérations de maintien de la paix de l'ONU, ou en lançant des actions internationales de gestion de crise, en coopération avec des organisations régionales. Les résultats de ces efforts sont pour le moins mitigés et méritent d'être soumis à un examen critique en vue d'améliorer leur efficacité à l'avenir. Mais le rôle des Nations Unies ne saurait se limiter à celui d'un pompier international.

Avec le rapport de M. Brahimi, l'Organisation a entamé une réflexion globale sur la manière dont elle aborde les conflits, et sur la base de cette réflexion nous devons développer une stratégie globale sur la gestion des crises internationales. Il nous faudra avec davantage d'imagination et de persévérance concentrer nos efforts sur une meilleure prévention des conflits.

Et l'un des meilleurs moyens pour parvenir à cet objectif dans les années à venir sera de continuer notre action en faveur d'un développement équilibré et durable qui réduise les disparités entre les différents continents, et qui se traduise par une amélioration effective du niveau de vie des populations concernées. Dans ce cadre, la lutte contre la pauvreté représente l'un des pôles essentiels de l'action internationale. Et permettez-moi de vous informer que mon pays consacre depuis cette année 0,7 % du produit national brut à des programmes d'aide publique au développement.

Le processus de mondialisation de l'économie qui est en cours devrait offrir aux forces du travail et de l'intelligence et à la liberté d'entreprendre des perspectives nouvelles d'épanouissement au sein de systèmes mieux équilibrés et dotés de mécanismes efficaces d'autocontrôle. Car la mondialisation ne sera un succès que dans la mesure où la communauté internationale saura se doter de l'encadrement réglementaire nécessaire pour ouvrir à l'ensemble des pays et des groupes sociaux un accès plus harmonieux et plus équitable aux formidables opportunités qui nous sont offertes par les techniques de la communication.

La promotion des valeurs de paix, de justice et de solidarité constituent un autre pilier essentiel de l'action des Nations Unies. Au cours des années écoulées, l'Organisation s'est efforcée de codifier, à travers des conventions internationales, les principaux droits et devoirs qui permettent le développement des sociétés démocratiques et tolérantes dans l'acceptation de la différence et le respect de la personne humaine.

Les tragédies, en effet, qui continuent d'affecter de trop nombreuses régions de notre planète, résultent non pas des différences qui distinguent les individus et les peuples, mais bien du manque de respect de certains envers d'autres. Or, le mépris, le déni de l'égalité sont incompatibles avec la construction d'une société stable, que ce soit sur le plan national ou international.

Sans le sentiment d'une égalité vécue profondément, comment concevoir l'authenticité, la sincérité et la solidité de l'entente entre groupes et peuples, entre régions et pays, entre nations et États? Sans assurance puisée dans les cultures, les langues, les traditions les plus diverses, comment se résoudre à saisir la main tendue? Et comment opérer sans confiance, comment partager le poids des décisions sans reconnaissance mutuelle?

Il appartiendra à l'instrument incomparable parce qu'universel que représente le système des Nations Unies de se donner les moyens pour que ces droits et ces valeurs soient désormais effectivement mis en oeuvre et profitent à ceux auxquels ils sont destinés. En vue de mieux s'acquitter à l'avenir des tâches importantes qui lui ont été dévolues, l'ONU devra poursuivre et intensifier l'effort de réforme interne qui a été entrepris, et rénover les relations entre ses principaux organes : l'Assemblée générale, qui nous rassemble tous, le Conseil de sécurité qui devra être élargi afin d'être da-

vantage représentatif, et le Conseil économique et social, qui devra être revitalisé.

Mais la responsabilité de ce nécessaire effort d'adaptation ne saurait se limiter à l'initiative du Secrétaire général, aux travaux et à l'engagement de nos représentants ici à New York. Un tel engagement rassemblera nécessairement la volonté des gouvernements, mais nécessitera également la coopération et le concours de la société civile dont l'apport est inestimable.

Pour terminer, permettez-moi d'exprimer le souhait que ce Sommet du millénaire puisse être une étape importante dans la voie de la réalisation de notre objectif commun, qui est celui d'une société internationale plus juste, plus équitable, plus tolérante et plus solidaire, pour le bien commun des peuples du monde.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Eriya Kategaya, Premier Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de l'Ouganda.

M. Kategaya (Ouganda) (*parle en anglais*) : Nous vivons un moment historique qui regorge de possibilités et de défis. Au cours des 100 dernières années, on a assisté à un essor considérable dans le domaine de la science et de la technologie et l'homme a fait des progrès importants. En même temps toutefois, la plus grande partie de l'humanité ne jouit toujours pas des fruits de ces progrès, et ce pour un certain nombre de raisons, dont l'absence de paix et la pauvreté.

Nous, les dirigeants réunis ici, avons l'obligation de faire en sorte qu'un environnement propice à la paix soit créé et maintenu. Par conséquent, nous devons nous attaquer avec sérieux aux causes profondes des conflits et agir pour prévenir ces causes en favorisant la bonne gouvernance et l'égalité des chances pour tous les citoyens.

La communauté internationale ne doit pas oublier que les violations les plus horribles des droits de l'homme perpétrées durant ce siècle, à savoir l'holocauste contre les Juifs et les génocides au Rwanda et au Kosovo, ont été causées par des dirigeants qui ont incité à la haine ethnique et à l'intolérance religieuse. Par conséquent, nous devons adopter collectivement le principe de l'intolérance absolue face à de tels dirigeants. Selon les termes de la Charte des Nations Unies, « plus jamais » doit vraiment signifier « plus jamais ».

L'élimination de la pauvreté est un autre défi auquel nous devons faire face. La majorité des personnes qui vivent dans la pauvreté se trouvent dans des pays en développement. La mondialisation que l'on a tant vantée présente beaucoup de possibilités, mais se caractérise également par des termes de l'échange injustes. À notre avis, la mondialisation a toujours existé. L'ère du commerce des esclaves, lorsque des êtres humains étaient échangés contre des babioles et du whisky, était une forme de mondialisation, mais une mondialisation injuste. C'était l'échange de quelque chose qui avait de la valeur contre quelque chose qui n'en avait pas. Par conséquent, ce dont nous avons besoin, ce sont des termes de l'échange équitables.

Toutefois, cela n'est pas suffisant. Pour nous, en tant que pays en développement, l'ère où nous n'étions que de simples producteurs de matières premières doit prendre fin. Nous devons nous efforcer d'ajouter de la valeur à tous les biens avant de les mettre sur le marché. C'est là, à notre avis, la seule façon de permettre à tous de tirer avantage de la mondialisation et, à long terme, d'éliminer la pauvreté. Nous devons veiller à ce que plus personne ne vive dans une pauvreté abjecte. La mondialisation ne doit laisser derrière elle aucun pays ni aucune personne.

En ce qui concerne la pandémie du VIH/sida, nous savons par expérience qu'il s'agit d'un problème multisectoriel qui s'intensifie dans la pauvreté. Il n'est donc pas étonnant que la plupart des taux alarmants d'infection au VIH/sida soient relevés en Afrique subsaharienne et en Asie. Une mauvaise alimentation et des services médicaux inexistantes ou de mauvaise qualité contribuent à aggraver la situation. Même dans les endroits où les services médicaux existent, le coût des médicaments est tellement prohibitif que seuls quelques privilégiés peuvent se permettre de suivre un traitement. Par conséquent, il est nécessaire de déployer des efforts résolus pour faire en sorte que le prix de ces médicaments soit abordable. Il s'agit là d'une obligation morale.

Bien que nous ne souhaitons pas préconiser une annulation totale de la dette, le fardeau de la dette représente un problème réel, car les ressources consacrées au remboursement des dettes devraient être investies dans des programmes d'élimination de la pauvreté, dans l'éducation et dans la santé. Nous devons également mobiliser des ressources nouvelles et additionnelles afin de nous attaquer à des questions comme les transferts technologiques appropriés, l'augmen-

tation de la productivité agricole et, ce qui est plus urgent, l'industrialisation des pays en développement et leur transformation de sociétés largement paysannes en des sociétés dont la majorité des membres appartient à la classe moyenne.

Nous nous félicitons des récentes initiatives du Groupe des Sept visant à réduire notablement la dette des pays fortement endettés, mais cette initiative en elle-même ne représente pas une panacée pour tous les problèmes de développement. Cette aide permettra aux pays pauvres de disposer des ressources financières nécessaires pour accroître les sommes consacrées à des programmes d'élimination de la pauvreté. Cependant, pour éliminer efficacement les problèmes d'endettement, il faudra que les pays riches ouvrent leurs marchés aux exportations provenant des pays pauvres.

À moyen et à long terme, ce qui permettra aux pays pauvres de se sortir de l'ornière de l'aide et de la pauvreté, ce sont les investissements et le commerce. Le secteur privé des pays en développement doit être promu et renforcé. Les pays développés doivent par conséquent nous ouvrir davantage leurs marchés. Cependant, pour leur part, les pays pauvres fortement endettés doivent accroître leur capacité de production de sorte que lorsqu'ils auront accès aux marchés, ils auront des biens à offrir. Il va sans dire que si ces biens ne sont pas disponibles, le commerce est impossible. Les pays ne peuvent pas faire le commerce de biens qu'ils ne produisent pas.

Notre expérience en Ouganda nous a enseigné que l'allègement de la dette est nécessaire pour libérer des ressources afin de les consacrer à l'investissement et à l'élimination de la pauvreté. Toutefois, pour que cette mesure soit utilisée efficacement pour améliorer les conditions économiques et sociales des pays les plus pauvres, elle doit s'accompagner de politiques économiques et budgétaires saines à l'échelle nationale.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Surin Pitsuwan, Ministre des affaires étrangères de la Thaïlande.

M. Pitsuwan (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Permettez-moi d'emblée de saluer la clairvoyance dont le Secrétaire général a fait preuve en organisant cet historique Sommet du millénaire et en publiant un rapport (A/54/2000) très informatif qui constitue une ex-

cellente base pour nos débats actuels. Dans l'ensemble, la Thaïlande appuie les principes et recommandations énoncés dans le rapport opportun du Secrétaire général, qui s'intitule « Nous, les peuples », particulièrement ceux portant sur le développement axé sur l'être humain. Le rapport cerne avec justesse les nouveaux défis que nous devons relever au moment où nous entrons dans un nouveau siècle.

Du point de vue de la Thaïlande, ces défis ont une portée considérable, allant d'un phénomène complexe comme la mondialisation jusqu'au problème plus immédiat des prix élevés de l'énergie et du pétrole sur le marché mondial actuel. En Thaïlande, nous sommes très préoccupés par les répercussions négatives des prix élevés du pétrole sur l'économie mondiale. Nous espérons sincèrement que la communauté internationale sera en mesure de trouver une solution à ce problème qui soit satisfaisante pour toutes les parties, avant qu'il ne devienne impossible à régler et ne provoque une autre crise économique mondiale.

Alors que nous nous apprêtons à affronter les problèmes complexes du XXI^e siècle, chacun de nous doit jouer son rôle pour faire du monde dans lequel nous vivons un monde meilleur. En ce qui concerne la Thaïlande, nous nous efforçons de jouer un rôle constructif et d'apporter une contribution utile à la paix et à la prospérité mondiales.

Sur la scène internationale, la Thaïlande s'emploie à jouer un rôle actif pour instaurer un ordre mondial plus juste et plus équitable. À cet égard, notre Vice-Premier Ministre et Ministre du commerce, M. Supachai Panitchpakdi, prendra en septembre 2002 ses fonctions de Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce. Nous avons contribué à encourager l'« Esprit de Bangkok » pendant la dixième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement tenue avec succès au début de cette année, dans un effort commun visant à permettre une meilleure compréhension et à combler le dangereux fossé qui se creuse entre pays développés et pays en développement.

Dans le même esprit, la Thaïlande appuie également l'idée de la convocation, l'an prochain, d'une réunion intergouvernementale de haut niveau sur le financement pour le développement car nous sommes convaincus qu'une rencontre de cette nature nous aidera à examiner de manière globale les problèmes natio-

naux, internationaux et systémiques liés au financement du développement.

Dans le domaine politique, la Thaïlande appuie vigoureusement les opérations de maintien de la paix de l'ONU auxquelles elle participe dans pratiquement toutes les régions du monde. Nous sommes très honorés d'apprendre qu'un officier thaïlandais, le lieutenant-général Boonsrang Niumpradit, a été nommé Commandant de la Force de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental.

La Thaïlande se félicite également de la publication récente du rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'ONU dirigé par M. Lakhdar Brahimi. Nous espérons que bon nombre des recommandations pratiques proposées par ce Groupe seront prochainement appliquées afin de renforcer la capacité de l'ONU de mener des opérations de maintien de la paix efficaces et d'organiser une intervention rapide pour faire face aux menaces qui pèsent sur la sécurité internationale.

Le Conseil de sécurité étant l'organe qui est chargé au premier chef du maintien de la paix et de la stabilité internationales doit être réformé afin qu'il puisse s'acquitter plus efficacement de ses tâches. Compte tenu de l'accroissement du nombre de pays Membres de l'Organisation et des défis toujours plus nombreux qui ont été lancés à l'Organisation mondiale au cours de toutes ces décennies, la Thaïlande appuie l'idée d'une augmentation du nombre des membres du Conseil dans les deux catégories des membres permanents et non permanents, sur la base du principe d'une représentation géographique équitable, d'une recherche de l'efficacité et de la volonté de partager les responsabilités.

Pour finir, je voudrais réaffirmer que la Thaïlande souscrit au rapport du Secrétaire général à l'Assemblée du millénaire et qu'elle s'engage à oeuvrer de concert avec la communauté internationale pour mettre en oeuvre les recommandations pratiques qui sont contenues dans ce rapport. Nous formons l'espoir sincère que les résultats des délibérations du Sommet historique du millénaire nous aideront à tracer une nouvelle voie pour forger un partenariat plus étroit entre toutes les nations, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales, la société civile, les parlements et les sociétés privées, orienté vers la recherche d'un avenir meilleur et plus radieux pour chacun d'entre nous et pour la postérité.

La Coprésidente (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Abdurrahman Shalghem, Secrétaire du Comité populaire général pour la liaison étrangère et la coopération internationale de la Jamahiriya arabe libyenne.

M. Shalghem (Jamahiriya arabe libyenne) (*parle en arabe*) : Alors que nous nous sommes réunis à ce Sommet historique pour tenter de formuler une vision appropriée de l'avenir de l'humanité au prochain millénaire, nous exprimons l'espoir que le siècle passé – avec tous les progrès qui ont été réalisés dans le domaine scientifique et dans tous les autres domaines et les conséquences néfastes qu'ils ont eues pour les peuples et pour l'environnement – nous servira de guide pour donner forme à nos aspirations et à nos rêves dans un monde délivré de l'oppression, de l'exploitation et de la peur de voir la planète et la nature détruites, des millions de personnes marginalisées et les droits de l'homme foulés aux pieds.

Nous pensons que le monde au nouveau millénaire doit se fonder sur la réalisation de l'égalité pour tous les êtres humains, la prévention de toutes les formes de discrimination et la proclamation de l'être humain qui est la créature la plus précieuse sur terre. Cela étant, il faut accorder une plus grande attention à l'éducation, à la santé et à la culture; et créer un environnement propice pour que nos enfants puissent devenir des adultes bien portants, libres, créatifs et forts qui vivent dans une famille équilibrée. Cela implique l'adoption de lois protégeant les droits des enfants et des mères et le droit de tout être humain à avoir son propre domicile, à jouir du fruit de son travail et à avoir accès aux choses qui sont indispensables à la vie, telles que la nourriture et les médicaments dans un monde où les droits de l'homme ne font pas l'objet d'un chantage.

Pour empêcher le retour du colonialisme, les États colonisateurs devraient indemniser les peuples qu'ils ont colonisés pour les persécutions qu'ils leur ont fait endurer et les dommages qu'ils ont causés à leur environnement, sans parler du pillage de leurs ressources et de leur patrimoine culturel.

La création de la Cour pénale internationale vise à punir les personnes responsables d'avoir commis des crimes particulièrement graves contre l'humanité et la sécurité internationale. Toutefois, le Statut de Rome n'est conçu que pour juger les plus faibles. Ce Statut n'est pas acceptable et nous ne pouvons ni l'accepter ni

le signer, ni le ratifier, à moins qu'il ne soit modifié de manière à garantir que la justice s'applique de manière égale à tous les auteurs d'actes d'agression, aux trafiquants de drogues et à leurs partenaires commerciaux, à ceux qui sont responsables de massacres de personnes innocentes et à ceux qui lancent des attaques contre les forces internationales.

La Convention d'Ottawa sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction ne porte que sur des armes simples qui ont un effet limité. Nous appartenons au tiers monde et nous ne sommes pas en mesure de défendre nos frontières et notre territoire contre les nations puissantes qui possèdent des porte-avions et des avions qui se ravitaillent en vol et nous pensons que l'humanité devrait se préoccuper davantage de la destruction des armes nucléaires, chimiques, biologiques et balistiques plutôt que des mines qui sont des armes très simples.

Le terrorisme a pris de nombreuses formes. Les sanctions internationales imposées aux États sont une forme de terrorisme; la dette extérieure est une forme de terrorisme; le recours à la menace ou à l'emploi de la force brutale est une forme de terrorisme; les armes nucléaires et les armes de destruction massive sont aussi une forme de terrorisme, tout comme les conditions imposées par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et l'Organisation mondiale du commerce. Ainsi, pour que la communauté internationale combatte le terrorisme, nous devrions avant tout définir le terrorisme et identifier ses causes sous-jacentes, de même que les causes des actes de violence.

À cet effet, il faut prendre les mesures suivantes.

Premièrement, il est nécessaire d'établir une distinction entre le terrorisme sous ses formes diverses et la lutte des peuples pour la liberté ou le combat mené par des groupes victimes de persécutions contre leurs oppresseurs, et que certains considèrent comme du terrorisme.

Deuxièmement, tous les États doivent s'engager à accepter le rapatriement de toutes les personnes vivant en exil et de tous les réfugiés, à faciliter leur retour et à les aider à se réinstaller.

Troisièmement, il faudrait indemniser les peuples, les individus et les familles qui ont été victimes du terrorisme et de la violence.

Quatrièmement, toutes les personnes prises en otage et tous les détenus doivent être libérés, et toutes les personnes recherchées par les polices du monde doivent être remises entre les mains de la justice.

M. Tuomioja (Finlande) assume la présidence.

Sans accord sur toutes ces questions, il est certain que la signature ou la ratification de toute convention ou accord sur le terrorisme international n'aura aucun d'effet.

Pour que s'instaure un monde de prospérité, les États doivent s'engager à appliquer les accords internationaux sur les soins à la mère et à l'enfant et leur protection. Pour que s'instaure un monde libéré de la violence et de l'agression, il faut interdire toutes les formes de violence. Pour parvenir à un monde libéré de toute épidémie et maladie, il faut engager une lutte vigoureuse contre les maladies graves telles que le cancer, le VIH/sida, la polio et le paludisme. Il faut unir les efforts pour combattre l'utilisation des « poisons blancs » – la cocaïne et l'héroïne – et également pour traiter les toxicomanes. En outre, pour protéger notre planète des dangers qui la menacent, nous devons nous attacher à arrêter la désertification et l'élimination des ravageurs des cultures. Nous devons également nous efforcer de mettre en place un système moins coûteux pour l'évacuation des eaux et leur dessalement; un système mondial d'irrigation qui empêche le déversement des eaux des rivières, des pluies et des neiges dans les océans et les mers et assure leur distribution sur le continent afin d'assurer la production maximale de denrées alimentaires. À cet effet, nous suggérons la création d'un fonds international qui relèverait de l'Assemblée générale, au financement duquel contribueraient tous les pays, chacun selon ses moyens, à côté des institutions financières multilatérales pertinentes.

Répondre aux besoins particuliers de l'Afrique signifie s'abstenir d'exploiter des ressources, de piller et gaspiller ses richesses. Ceci exige également de cesser de s'ingérer dans ses affaires intérieures, et d'imposer au continent africain des concepts étrangers à sa culture et à ses traditions. De plus, les États qui ont colonisé l'Afrique et réduit en esclavage ses peuples devraient leur présenter leurs excuses et les indemniser pour les dommages causés par le colonialisme.

Nous estimons que l'Organisation des Nations Unies ne peut jouer un rôle efficace pour faire face aux

défis posés par les problèmes internationaux que si elle fait l'objet d'une réforme radicale conformément à sa Charte. C'est pour cette raison qu'il faut que les résolutions de l'Assemblée générale soient contraignantes. L'Assemblée doit avoir un pouvoir de contrôle sur tous les autres organes des Nations Unies, y compris le Conseil de sécurité qui doit être responsable vis-à-vis de l'Assemblée générale et agir comme un instrument chargé d'appliquer les résolutions de l'Assemblée générale. Cette dernière doit approuver les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité. Il convient également de réexaminer l'exercice du droit de veto afin que l'on décide soit de l'éliminer soit de le généraliser.

Pour que l'ONU puisse mettre en oeuvre les plans et les programmes qu'elle a adoptés, nous suggérons la mise en place d'une commission internationale qui dépendrait de l'Organisation des Nations Unies et qui comprendrait des sous-commissions couvrant la majorité des régions du monde. Cette commission disposerait des pouvoirs et des moyens qui lui permettraient d'être responsable de l'application, de l'inspection et du suivi des programmes de l'ONU.

Telle est notre vision de la façon dont le monde devrait être au cours du prochain millénaire. Nous sommes persuadés que la mise en oeuvre de ces propositions serait susceptible d'instaurer un monde où la paix et la sécurité règneraient, où la stabilité et la prospérité seraient renforcées, où les maladies, l'ignorance et la pauvreté seraient éliminées, et où, d'abord et avant tout, la volonté des peuples serait respectée.

Le Coprésident par intérim (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Muratbek Imanaliev, Ministre des affaires étrangères du Kirghizistan.

M. Imanaliev (Kirghizistan) (*parle en russe*) : C'est avec impatience que nous attendions l'ouverture de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies : l'Assemblée du millénaire. On devait s'attendre à ce que les discussions porteraient sur l'avenir de l'humanité, – et les discussions d'aujourd'hui portent justement sur l'avenir, qui dépend de nous. Il est très souhaitable que les résultats positifs à long terme et les conséquences favorables pour tous les peuples émanent des idées et des recommandations du présent forum mondial.

Le peuple du Kirghizistan est impressionné par les concepts et les propositions concrètes que le Secré-

taire général, S. E. M. Kofi Annan, a formulées dans son rapport intitulé « Nous, les peuples : le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle » (A/54/2000). Nous partageons également son avis sur le fait que le Sommet du millénaire offre aux dirigeants du monde une possibilité sans précédent de rebâtir l'Organisation des Nations Unies dans le respect des tâches à accomplir au XXI^e siècle.

L'Organisation des Nations Unies a toujours été un forum mondial unique. Conformément à son caractère universel et aux accords historiques qui ont présidé à sa création, elle doit élargir son mandat afin de résoudre les questions vitales du maintien de la paix et de la sécurité internationales, de la promotion du développement et de la mobilisation des efforts que la communauté internationale doit déployer pour soulever les défis et contrer les menaces à venir.

Le processus de la mondialisation possède des aspects positifs et négatifs. N'importe quel nouveau système ne va pas sans éveiller des inquiétudes, particulièrement parmi ceux qui se sentent écrasés par ce processus, et surtout si nous commettons des erreurs et suscitons des malentendus, c'est à l'ONU qu'appartient le rôle principal qui consiste à apaiser toutes ces inquiétudes.

Ce sont là certaines des raisons pour lesquelles la République du Kirghizistan est en faveur du renforcement général de l'efficacité de l'ONU, qui devrait être une organisation orientée vers les résultats. Nous percevons l'ONU comme étant pourvue d'une meilleure gestion et d'une structure bien organisée, une organisation mieux préparée à faire face aux crises humanitaires et politiques. Nous sommes également conscients de la nécessité d'une réforme globale et efficace de l'Organisation des Nations Unies, y compris l'élargissement du Conseil de sécurité par un accroissement du nombre de ses membres permanents et non permanents. Une réforme de cette nature doit reposer sur une base solide et être menée dans le strict respect de tous les organes de l'ONU qui ont déjà fait leur preuve.

La participation du Kirghizistan aux affaires internationales vise à sauvegarder une coexistence amicale avec tous les pays. Ceci découle de l'idée de l'interdépendance du monde et des activités mutuellement avantageuses, sur un pied d'égalité, de la part de tous les pays et de tous les peuples. C'est ce qui est à la base du concept de « la diplomatie de la Route de la

soie » du Président Askar Arkaev. Restaurer la Route de la soie est l'idée centrale de toute une série de processus historiques actifs fondés sur une dynamique universelle et créative basée sur les besoins de l'humanité. La concrétisation de ce concept ne saurait être possible sans le renforcement des relations de confiance, des relations amicales entre tous les États, pas uniquement ceux qui se trouvent au long de la grande Route de la soie. Ce concept peut seulement être concrétisé sur la base d'un accès universel à tous les accomplissements des civilisations humaines. Notre vision du rétablissement de la Route de la soie implique une nouvelle culture de la paix et une nouvelle culture de l'existence humaine dans un environnement sain, libéré de la souffrance, de la faim, de la pauvreté et de l'analphabétisme.

En franchissant le seuil du troisième millénaire, le Kirghizistan, à l'instar des autres États de l'Asie centrale, était confronté à diverses menaces, telles que le terrorisme international et l'extrémisme religieux. Le terrorisme est le plus souvent accompagné d'un trafic illicite d'armes et de stupéfiants. Ces facteurs sont une véritable menace qui pèse gravement sur la stabilité et la sécurité – et non seulement de notre région. Nous, en Kirghizistan, sommes persuadés, qu'individuellement, aucun pays n'est en mesure de faire face à ces maux. Les mesures collectives sont nécessaires pour surmonter ces problèmes. Le terrorisme a cessé d'être le problème d'un État quelconque isolé, pour représenter plutôt une menace pour l'ensemble de la communauté mondiale.

C'est la raison pour laquelle les efforts de nos pays doivent bénéficier du soutien de la communauté internationale, comme les dirigeants des pays de l'Asie centrale n'ont cessé de le déclarer. Et le rôle de l'ONU et du Conseil de sécurité dans ce processus est particulièrement important. D'abord et avant tout, mon pays appuiera activement la mise au point d'un système international qui prendra des mesures pour lutter contre le terrorisme et les autres formes d'extrémisme.

Je voudrais mettre l'accent sur la situation en Afghanistan. Le peuple de ce pays continue de supporter de nombreux fardeaux, et il continue d'être victime de la violence et de la mort. En outre, ce pays est devenu un foyer de terrorisme, de trafic de stupéfiants et de nombreux autres problèmes. Le Kirghizistan appuie les efforts déployés par l'ONU, et se félicite également des autres initiatives utiles. Nous espérons que des mesures efficaces seront prises de façon radicale

afin d'améliorer la situation en Afghanistan. Pour notre part, nous souhaitons sincèrement promouvoir la restauration rapide de la paix en Afghanistan et la stabilité dans l'ensemble de la région. Par conséquent, la République kirghize réaffirme qu'elle est disposée à accueillir une conférence de la paix sur l'Afghanistan sous l'égide de l'ONU.

Nous adhérons tous à l'idée que la paix et le désir de résoudre conjointement toutes les questions qui nous intéressent est de loin meilleur que d'entrer en conflit ou en guerre. Il s'agit là d'une vérité absolue. Au cours du Sommet organisé par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) qui a eu lieu à Istanbul en novembre 1999, le Président du Kirghizistan a exprimé l'idée d'organiser un forum-dialogue entre l'OSCE et l'Organisation de la Conférence islamique sur les questions de la sécurité, la paix et le développement durable. Le Kirghizistan considère qu'un forum-dialogue de cette nature est susceptible de promouvoir le développement des mécanismes nécessaires pour affronter ensemble les menaces et les défis qui se posent actuellement aux États d'une vaste région. Le forum-dialogue renforcerait la compréhension et le respect mutuel parmi les peuples, et offrirait l'occasion de poursuivre le dialogue fructueux déjà engagé entre les civilisations.

La République kirghize estime que le Sommet du millénaire représente une occasion unique non seulement pour débattre des questions auxquelles nous sommes confrontés mais également pour adopter le programme d'action le plus approprié. C'est ainsi que nous percevons le projet de Déclaration du Sommet du millénaire. On ne peut saisir le sens d'un voyage que si on l'entreprend.

Le Coprésident par intérim (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Lakshman Kadirgamar, Ministre des affaires étrangères et Envoyé spécial de la Présidente de Sri Lanka.

M. Kadirgamar (Sri Lanka) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de transmettre au Sommet du millénaire, au nom de la Présidente de Sri Lanka, S. E. Chandrika Bandaranaike Kumaratunga, le message suivant :

« Il y a 44 ans, quand l'Organisation des Nations Unies était encore jeune et pleine d'espoir, un ancien Premier Ministre de Sri Lanka, mon défunt père, S. W. R. D. Bandaranaike,

s'est adressé à l'Assemblée générale de cette même tribune et a dit :

“la prévention de la guerre est un facteur nécessaire pour la paix, mais la paix est quelque chose de bien plus positif que cela. Dans son sens véritable la paix signifie compréhension, amitié et coopération entre les hommes dont découle, en fait, la paix sous sa véritable forme. L'ONU est le seul mécanisme dont l'humanité dispose aujourd'hui, et par lequel elle peut exprimer cet esprit invincible de l'homme dans les efforts qu'il déploie pour parvenir à la paix, à l'amitié et à la collaboration.”

Alors que le nouveau millénaire commence, je me pose la question suivante – est-ce que le monde est meilleur aujourd'hui qu'il y a 40 ans? À certains égards oui, à d'autres non. Des contrastes évidents abondent encore. L'esprit invincible de l'homme demeure intact. Il est allé au fin fond des océans, lui et ses machines se sont élevés au plus haut des cieux. Les miracles de la médecine et de la chirurgie ont prolongé sa vie. Les merveilles technologiques dans les domaines de l'information et de la communication continuent de nous impressionner. Mais alors que des richesses inimaginables ont été produites dans certaines régions du monde, dans d'autres, l'humanité a plongé un peu plus profondément dans les abîmes de la pauvreté, de la faim, de la maladie et de la misère. Ces problèmes doivent être résolus – et ceci est urgent. Nous avons évité les horreurs d'une autre guerre mondiale – résultat dont le mérite revient largement à l'Organisation des Nations Unies – mais il y a encore beaucoup de troubles autour de nous. De nouvelles menaces contre la stabilité et la sécurité des États sont apparues. C'est le problème que je voudrais aborder aujourd'hui.

La paix entre tous les États et la paix entre tous les peuples au sein des États afin que tous, et non seulement certains, puissent dans la sécurité, sans crainte, dans la dignité, sans humiliation, dans la bonne santé, et dans le bien-être matériel et spirituel, jouir des merveilles de la vie sur ce miracle que nous appelons la planète Terre – tel est mon rêve, tel est mon espoir pour notre avenir que j'exprime à ce Sommet du millénaire.

Toutefois, comment pouvons-nous tous – tous les États et tous les peuples au sein des États –, traduire ce rêve en réalité? Je n'évoquerai pas aujourd'hui des problèmes qui peuvent apparaître, les problèmes des ressources limitées, des priorités concurrentielles, des procédures rentables et des perturbations catastrophiques. Ce que je voudrais aujourd'hui évoquer ce sont les éléments fondamentaux de la structure de l'Organisation des Nations Unies – les éléments fondamentaux que nous devons protéger et préserver pour l'avenir.

C'est ici, à l'Assemblée générale, que les représentants des gouvernements, des peuples et des États sont rassemblés de façon solennelle, régis par une Charte qui garantit aux États leur égalité souveraine, leur indépendance politique et leur intégrité territoriale. Les États, les peuples, les gouvernements, les représentants, la Charte des Nations Unies – voilà les éléments fondamentaux de l'Organisation.

Cette Organisation est essentielle et pragmatique mais encore très fragile et reflète ces éléments fondamentaux dans ses origines et sa composition, dans sa structure et de ses capacités, et dans ses limites. Et nous trouvons toujours au coeur l'entité que nous connaissons comme l'État. C'est ainsi que les choses doivent être. Les États sont les principales entités organisationnelles autour desquelles les peuples de cette planète sont réunis, et le système interétatique est le principal édifice organisationnel de la communauté internationale. Si les États s'affaiblissent, il en sera de même de l'Organisation. Si les États sont diminués, cette Organisation le sera aussi, car il n'y a pas de substitut à l'entité appelée État.

Rappelons-nous que les États sont des entités morales très complexes, qui diffèrent complètement des entités morales du secteur privé qui ont généralement un objectif unique ou limité, et souvent des styles de gestion autoritaires. Si la gestion d'un État développé avec des ressources plus que nécessaires peut être une entreprise complexe, alors que dire de la gestion d'un État multiethnique, multireligieux, postcolonial, en développement, où il faut plus d'une génération pour effacer l'héritage de siècles de passé colonial?

Lorsque la force armée est utilisée contre un État, comme c'est le cas dans mon pays, les complexités au sein de cet État sont multiples. Mon pays, Sri Lanka, connaît depuis plusieurs années sur son territoire un conflit armé qui a compliqué la vie de l'ensemble de sa population. C'est un conflit d'une nature extraordinaire. Un tout petit groupe, rompu et totalement dévoué à la violence, en marge des processus d'une société pacifique et de la gouvernance participative, célèbre aux plans national et international à cause de son recours au terrorisme systématique, qui rejette toutes les ouvertures de règlement des différends par le dialogue et bénéficie d'un large financement et d'autres appuis de la part des expatriés installés dans des pays généreux et bienveillants, continue de combattre l'État.

Ce phénomène n'est pas propre à Sri Lanka. Dans son rapport de 1997 à l'Assemblée générale, qui contient ses propositions sur la réforme de l'ONU, le Secrétaire général a mentionné les menaces puissantes posées à l'autorité des gouvernements et à la société civile par les réseaux du crime, les stupéfiants, le blanchiment de l'argent et le terrorisme.

Quand la sécurité et l'intégrité d'un État sont menacées par un groupe armé en son sein, il appartient sûrement à tous les autres États de refuser d'offrir encouragement, secours et abri à ce groupe armé. C'est l'appel que je lance aujourd'hui au nom de Sri Lanka.

Un État démocratique – de par son ouverture, ses lois, ses traditions et pratiques, son attachement à la tolérance et la différence – est particulièrement vulnérable au déploiement de force auquel n'importe quel groupe peut recourir contre lui à l'intérieur de ses frontières. Un défi armé contre n'importe quel État est un défi pour tous les États partout dans le monde. Tous les États, et les États démocratiques en particulier, doivent convenir de venir en aide à un État qui est ainsi menacé, sinon la démocratie elle-même sera en péril dans le monde entier. Et la démocratie ne pourra pas survivre. »

Le Coprésident par intérim (Finlande) (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Séverin Ntahomvukiye, Ministre des affaires étrangères et de la coopération du Burundi.

M. Ntahomvukiye (Burundi) : C'est un privilège pour moi de prendre la parole devant cette auguste Assemblée du millénaire, au nom du peuple et du Gouvernement burundais, de la délégation qui m'accompagne et en mon nom propre.

Le temps imparti étant très court, je voudrais me limiter à informer l'Assemblée de l'évolution de la situation dans mon pays qui, comme on le sait, subit depuis sept ans les affres d'une guerre civile. Les considérations sur les autres questions internationales sont développées dans la suite de mon discours qui sera distribué.

Il y a deux ans, à cette même tribune, le Président de la République du Burundi, M. Pierre Buyoya, s'exprimait sur le processus de paix global et inclusif qui venait d'être lancé. Tout le monde, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, était sceptique quant à l'issue positive de cette gageure.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Le peuple burundais est en train de tourner une page de son histoire. Un accord pour la paix et la réconciliation nationale a été signé le 28 août à Arusha, en Tanzanie, devant le monde entier venu saluer l'événement. C'est un bond qualitatif capital dans un avenir définitivement meilleur pour le peuple burundais.

Le Gouvernement salue la capacité de dépassement dont les négociateurs burundais, toutes tendances confondues, viennent de faire preuve. Il les exhorte à enterrer définitivement la hache de guerre, à consolider les attributs de l'unité nationale et à conduire le peuple sur la voie du développement.

Le Gouvernement du Burundi exprime aussi sa grande reconnaissance à toute la communauté internationale, aux pays de la région en particulier, pour l'assistance, le conseil et la facilitation apportés tout au long de cette longue et pénible lutte pour la paix.

Une mention spéciale va à feu Mwalimu Julius Nyerere, ingénieur et catalyseur du processus de paix à ses débuts, ainsi qu'au prix Nobel de la paix, le Président Nelson Mandela dont la maestria, la médiation inédite et la détermination inégalée ont fini par ébranler la méfiance. Il a réussi et, en fait, c'est le peuple burundais tout entier qui a gagné.

Tout n'est pas réglé pour autant. Il reste des défis majeurs à relever. Outre les quelques réserves exprimées par certaines parties, que l'on a déjà entrepris de lever, le plus grand défi reste celui de mettre fin à la

guerre, sans quoi l'application de l'accord est quasiment impossible. Le rendez-vous entre l'armée gouvernementale et les groupes armés, fixé au 20 septembre à Nairobi, au Kenya, sera déterminant à cet effet. Par la suite, il faudra un engagement sans faille de toutes les parties à appliquer l'accord dans le strict intérêt général de la nation.

Le Burundi est exsangue, détruit et ruiné après sept ans de guerre, trois ans d'embargo et de gel de la coopération internationale. La conditionnalité inexorable pour la reprise de cette coopération a toujours été la signature de l'accord de paix. C'est maintenant chose faite. Nous lançons un appel vibrant à tous les partenaires tant bilatéraux que multilatéraux pour se réinscrire dans une solidarité internationale sans plus de réserve envers le Burundi.

Notre espoir est d'atteindre une paix juste et durable. De cette manière, le Burundi aura donné sa modeste contribution à la réalisation de l'objectif primordial de l'Organisation, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Comme je l'avais annoncé, je m'arrête ici. La suite de mon discours donne les avis du Burundi sur le rôle des Nations Unies au XXI^e siècle, spécialement sur l'adaptation du Conseil de sécurité par une représentation équitable de toutes les régions de la planète. Elle traite également de la lutte contre la pauvreté, de la paix et de la sécurité internationales.

Le Coprésident par intérim (Finlande) (*parle en anglais*): L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. João Bernardo de Miranda, Ministre des affaires étrangères de l'Angola.

M. Miranda (Angola) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*): Le Sommet nous donne l'occasion de traiter en profondeur des problèmes cruciaux pour le développement et le bien-être de tous les peuples du monde. Dans bien des pays, la pauvreté continue de s'étendre, et avec elle, les problèmes qui lui sont attachés, comme le chômage, le sous-emploi et le manque d'accès à une éducation de base, aux soins de santé et à l'eau potable.

Engendrés par des facteurs sociaux et politiques, les conflits armés et les guerres locales perdurent, mettant en danger la vie de millions de personnes, creusant le fossé entre nations riches et pauvres. Ces conflits sont parmi les principaux obstacles au développement. Ces dernières années, des progrès sans pré-

cedent dans l'histoire ont été réalisés dans les domaines scientifique, économique et technologique. Mais seul, un cinquième de la population mondiale en profite. Cette portion de l'humanité contrôle 86 % de la production mondiale, 82 % des marchés d'exportation, 68 % des investissements étrangers directs et 74 % de toutes les lignes téléphoniques sur la planète.

Loin de réduire cette pauvreté, les mesures prises dans les pays en développement pour lutter contre cette tendance à la concentration des richesses par le biais de programmes d'ajustement structurel n'ont conduit qu'à augmenter les inégalités; car ces mesures n'ont encouragé que la croissance et non le développement humain. Cela se produit principalement dans les pays africains où presque la moitié de la population survit avec moins de 2 dollars par jour.

Bien que la mondialisation ait eu un impact majeur sur les relations internationales, touchant tous les domaines de la vie, et en particulier le processus de développement dans les pays pauvres, ces nations n'ont toujours pas la capacité d'affronter les défis engendrés par ce mouvement. Ils ne peuvent pas profiter des opportunités créées par la mondialisation ni minimiser les aspects négatifs qu'elle comporte.

En fait, nous assistons à l'imposition de règles identiques alors que les pays se trouvent à différents stades de développement, ce qui limite la compétitivité des plus faibles. Pour que la mondialisation profite à tous, il est nécessaire d'instaurer un nouvel ordre économique plus juste et plus viable, et de procéder à un changement de l'actuel ordre financier international qui permette de réduire le fossé entre riches et pauvres.

Dans ce processus d'inégalité croissante, nous devons aussi prendre en compte la dette extérieure. Des programmes ambitieux destinés à régler les problèmes économiques des pays en développement ont également accru la pauvreté, la misère et la marginalisation, aggravant ainsi le cercle vicieux de l'endettement, de la pauvreté et du sous-développement.

Au plan mondial, l'Afrique est le continent le plus pauvre. Elle doit donc recevoir une aide globale, notamment sous forme de rééchelonnement de la dette et même annulation de cette dernière. Le développement de l'Afrique doit être financé par un fonds d'assistance mondiale qui lierait la réforme économique à l'élimination de la pauvreté.

De nombreux orateurs ont déjà souligné la nécessité de réformer notre Organisation afin qu'elle réponde aux défis du monde d'aujourd'hui. L'Angola est pleinement d'accord. Particulièrement importantes sont les propositions actuelles de plus grande démocratisation et de renforcement de l'ONU pour qu'elle puisse réaliser sa mission unique de promotion d'un monde plus digne, plus prospère et plus pacifique, en préservant et en renforçant les intérêts légitimes de tous.

L'Angola réaffirme son plein appui à la position commune de l'Afrique sur une représentation équitable et une restructuration du Conseil de sécurité, conçue pour assurer deux sièges permanents et deux sièges non permanents à l'Afrique dans un Conseil élargi.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la détermination de l'Angola à contribuer à l'avènement d'un monde plus sûr et plus prospère pour tous en ce troisième millénaire.

Le Coprésident par intérim (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Sélim Tadmoury, Chef de la délégation du Liban.

M. Tadmoury (Liban) (*parle en anglais*) : Le Liban est particulièrement fier de participer à ce grand Sommet historique, surtout après la récente libération de sa partie méridionale grâce à la résistance opiniâtre du peuple libanais et à l'appui de la communauté internationale. L'occupation israélienne, qui a duré plus de 22 ans, a vu la perte de milliers de civils innocents et des dégâts énormes subis par les infrastructures les plus vitales du pays. Elle a paralysé l'économie libanaise dans son ensemble, entravé le développement socioéconomique et fait obstacle à la contribution historique de ce pays à la civilisation humaine, une contribution que le Liban apporte depuis 5 000 ans.

Le Liban considère la libération de son territoire de l'occupation israélienne comme une mesure incomplète; elle doit être suivie d'une solution de la question des réfugiés palestiniens, notamment ceux que le Liban accueille sur son sol depuis plus de 50 ans. Notre objectif ultime est de réaliser une paix juste, globale et durable sur la base du retrait israélien des Hauteurs du Golan jusqu'à la ligne du 4 juin 1967, conformément aux résolutions de la légitimité internationale et aux termes de référence de la Conférence de Madrid, tenue en 1991.

Le Liban demande à la communauté internationale de permettre au peuple palestinien d'exercer ses droits inaliénables et surtout son droit à l'autodétermination et à la création d'un État palestinien indépendant, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Alors que nous nous rencontrons aujourd'hui pour réaffirmer notre foi dans les objectifs et principes de la Charte des Nations Unies, le Liban confirme la corrélation objective entre l'instauration de la paix et de la sécurité internationales et, d'autre part, le processus de développement et la consolidation de la paix. Il est évident que des conflits armés ont empêché et continuent d'empêcher des pays et des peuples d'utiliser leurs ressources économiques dans le processus de développement et de paix. Renforcer les mécanismes de l'ONU en matière de rétablissement de la paix et promouvoir les conditions appropriées de développement durable suppose une réforme des principaux organes de notre Organisation – le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social. Ce faisant, le système des Nations Unies peut contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans les pays en développement. La réforme du Conseil, longuement débattue par les États Membres, doit se faire sur la base de la transparence, de la rationalisation des méthodes de travail et de la représentation équitable, en tenant compte de l'évolution politique, démographique et économique depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, même si, pour réaliser cet objectif, la communauté internationale est appelée à adopter une mesure courageuse en ce sens.

Nous jugeons également nécessaire de réformer le Conseil économique et social en réévaluant son rôle et son mandat, de façon que le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social puissent fonctionner de façon harmonieuse en vue de répondre aux exigences de notre siècle. Personne ne peut séparer notre droit à la paix et à la sécurité de notre droit au développement.

La longue marche des Nations Unies a connu, surtout durant les deux dernières décennies, des acquis importants en matière de droits de l'homme. Un nombre assez considérable de traités internationaux, notamment ceux qui se rapportent à la protection des femmes, des enfants et des réfugiés, et des conventions relatives à la paix et à la guerre ont été adoptés. Outre ces traités, un certain nombre d'organes de l'ONU ont été créés pour répondre aux objectifs des traités. L'actuel Sommet du millénaire doit renforcer ces ac-

quis internationaux et universels sans précédent, qui favoriseront un nouvel ordre humain mondial.

Mais en dépit des progrès accomplis dans le domaine des droits de la personne, les territoires arabes restent sous occupation israélienne, leurs habitants souffrant continuellement du fait d'abus délibérés et violents des forces d'occupation. Nous rappelons à la communauté internationale la longue épreuve des citoyens libanais, détenus des années durant dans des prisons israéliennes comme otages, privés du bénéfice de leurs droits légaux et ce, au mépris des principes du droit international et des conventions, notamment de la quatrième Convention de Genève de 1949. Nous demandons leur libération immédiate.

Le Liban espère vivement que la déclaration finale qui sera publiée à l'issue du Sommet constituera un nouvel acte de foi dans la Charte des Nations Unies, que son contenu reflétera fidèlement la promotion de solutions justes, pacifiques et constructives aux incertitudes et aux épreuves des peuples et des nations, et que ses têtes de chapitre refléteront les activités incessantes du Secrétaire général en faveur de la paix et ses efforts inlassables pour restituer à l'ONU une position qui réponde aux aspirations des générations futures.

Le Coprésident par intérim (Finlande) (*parle en anglais*) : L'Assemblée va à présent entendre une allocution de S. E. M. Michel Kafando, Chef de la délégation du Burkina Faso.

M. Kafando (Burkina Faso) : J'ai l'insigne privilège de m'adresser à ce Sommet du millénaire, au nom du Président Blaise Compaoré, qui aurait tant voulu y participer. Malheureusement, des obligations impératives l'en ont empêché.

L'occasion qui nous réunit ici aujourd'hui est sans précédent et constitue un moment privilégié pour nous tous de nous interroger sur le devenir de l'humanité à l'orée du troisième millénaire.

Le siècle écoulé a vu la naissance de l'Organisation des Nations Unies qui s'est fixé pour objectif de nous préserver du fléau de la guerre et de tisser entre les hommes et entre les nations des liens de solidarité, d'amitié et de coopération d'un type nouveau. En dépit de cette volonté politique fortement exprimée à San Francisco, l'Organisation des Nations Unies n'aura pas réussi à préserver le monde de la guerre froide et de la course effrénée aux armements.

Les petites nations que nous sommes n'ont eu de cesse, au sein d'instances comme le Mouvement des pays non alignés, d'appeler l'attention sur les conséquences aussi dangereuses que néfastes de cet équilibre de la terreur. Leur leitmotiv a toujours été d'inverser cette tendance et de consacrer les énormes ressources qu'il engloutissait aux activités de développement des pays pauvres.

Force est de constater que ces appels répétés n'ont pas été entendus et que le fossé entre pays pauvres et pays riches est plus profond aujourd'hui qu'il ne l'était hier.

Le phénomène de la mondialisation semble avoir déjà relégué ce vécu aux oubliettes de l'histoire. Pour nous, pays en développement, les mêmes interrogations, les mêmes angoisses demeurent. Nos peuples se demandent ce que peut leur apporter de plus ou de mieux la mondialisation. Ils se demandent quel impact elle peut avoir sur leurs préoccupations quotidiennes, leur quête de mieux être.

Il ne s'agit donc pas pour nous de venir ici sacrifier à un rite, mais de donner en partage notre vision de la meilleure manière de gérer la mondialisation, dans l'intérêt bien compris des peuples et des nations.

C'est un fait que si la fin de la guerre froide a sonné le glas de l'antagonisme est-ouest, elle n'a en rien réduit le déséquilibre entre pays pauvres et pays riches.

Il convient donc de se demander quel est aujourd'hui le degré d'engagement, de disponibilité et de volonté politique des pays riches, détenteurs de capitaux et de technologie, à poser des actes concrets afin d'éviter que la mondialisation ne constitue une occasion de plus de marginaliser les pays en développement.

Notre conviction est que la mondialisation doit aller de pair avec une plus grande démocratisation des relations internationales et une profonde réforme des procédures de prise de décisions au sein des organismes du système des Nations Unies, et d'abord au niveau du Conseil de sécurité. En donnant ainsi à toutes les nations, petites et grandes, la possibilité d'apporter leur contribution à l'édification d'un monde plus juste et plus équitable, nous accroîtrons nos chances de réduire les frustrations, sources de tensions et de conflits et nous servirons alors mieux la cause de la paix, puis-

que telle est la mission assignée à notre commune Organisation.

Pour toutes ces raisons, le Burkina Faso en appelle à la conscience de l'humanité pour que la République de Chine retrouve très rapidement sa place au sein de l'Organisation des Nations Unies, afin de garantir le droit fondamental de ses 23 millions d'habitants à participer à la gestion des activités de la communauté internationale.

Pour terminer, nous saluons le rapport du Secrétaire général sur le rôle des Nations Unies au

XXI^e siècle, qui préconise les grandes actions à entreprendre afin de mieux nous armer pour faire face aux grands défis et aux préoccupations de nos peuples.

Ces idées sont reprises dans le projet de déclaration du millénaire qui sera soumis à notre adoption à l'issue de nos travaux.

Notre souhait est que le Sommet tire de cette déclaration un plan d'action et crée un mécanisme de suivi pour en assurer la mise en oeuvre effective et diligente.

La séance est levée à 14 heures.